



# Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

ELABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE DU PAYS DE MAURIENNE  
EN ANTICIPATION DU LYON-TURIN ET TRADUCTION DANS UN SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

V2 - 20 avril 2017

Les Développeurs Associés



**étudesactions**  
développement urbain, territorial et social



**Transae**  
Assistance & Expertise

Avec le soutien de :



## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b><i>Avant-propos : portées et limites du SCoT</i></b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b><i>Le PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durables</i></b>	<b>4</b>
<b>3</b>	<b><i>De la prospective à la stratégie du projet Maurienne</i></b>	<b>5</b>
<b>4</b>	<b><i>Les principes fondateurs du projet : un pas de plus vers l'intelligence territoriale</i></b>	<b>8</b>
<b>5</b>	<b><i>Défi 1 : Reconnaître, préserver, valoriser les « communs » que partagent les mauriennais</i></b>	<b>12</b>
<b>6</b>	<b><i>Défi 2 : Construire et adapter un modèle de développement économique mauriennais ouvert et transalpin</i></b>	<b>23</b>
<b>7</b>	<b><i>Défi 3 : Habiter une « vallée-métropole-rurale-alpine », accessible</i></b>	<b>35</b>
<b>8</b>	<b><i>Défi 4 : Organiser une gouvernance performante et ouverte</i></b>	<b>46</b>

## 1 AVANT-PROPOS : PORTEES ET LIMITES DU SCOT

- **Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** détaille les objectifs stratégiques fixés par les élus. Il s'agit du projet politique du SCoT.
- Conformément à l'Article L141-4 du Code de l'Urbanisme, le PADD **fixe les objectifs des politiques publiques** en matière de d'urbanisme, du logement, des transports et des déplacements, d'implantation commerciale, d'équipements structurants, de développement économique, touristique et culturel, de développement des communications électroniques, de qualité paysagère, de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers, de préservation et de mise en valeur des ressources naturelles, de lutte contre l'étalement urbain, de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques.
- Ces objectifs doivent répondre aux enjeux de **développement durable**, en impulsant la **transition énergétique et écologique**, **en anticipant les mutations liées au changement climatique**.
- Le PADD n'est **ni prescriptif, ni opposable**. Il sera traduit dans le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) qui lui est opposable aux tiers.

- **Le SCoT est un document intégrateur**. Dès lors que le PLU est compatible au SCoT, il est considéré comme compatible à l'ensemble des documents de rang supérieur que le SCOT à lui-même intégré.

### ...> **Le PADD : une nécessaire recherche de cohérence dans les projets et démarches territoriales Maurienne**

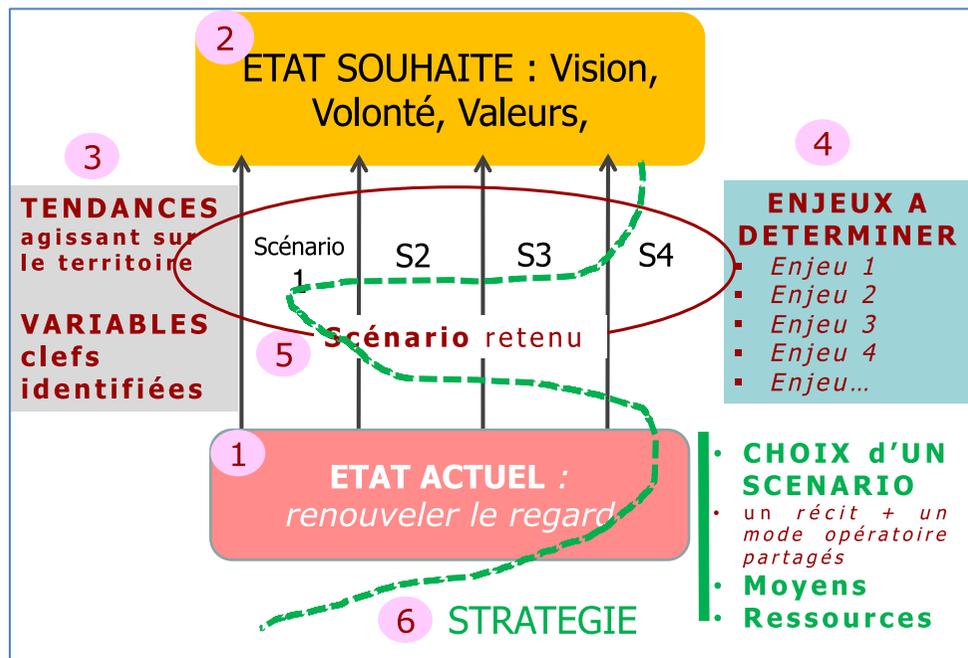
- » *Le Pays de Maurienne est devenu l'échelle territoriale pertinente pour coordonner l'organisation spatiale, mutualiser des ressources financières et humaines dans un esprit de solidarités et d'économies de moyens*
- » *Le SCoT ne sera pas le seul outil de la mise en œuvre du projet de territoire du Pays de Maurienne. Plusieurs orientations et objectifs du PADD ne trouveront pas de déclinaison opérationnelle dans le document d'orientations et d'objectifs, le DOO. Le Pays porte d'autres démarches et projets qui pourront se nourrir des réflexions prospectives et s'appuyer sur les orientations du PADD dans une logique de cohérence, de complémentarités, de synergies territoriales.*

## 2 LE PADD : PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES

- ➔ Le PADD, Projet d'Aménagement et de Développement Durables, est la « **clé de voûte** » du projet SCoT. Il se fonde sur l'**ambition politique** des élus du Pays Maurienne.
- ➔ Le PADD s'appuie ainsi sur une **vision globale du territoire à 15/20 ans** et décline une stratégie de développement.
- ➔ Les **dimensions prospective et stratégique** du SCoT sont essentielles.



## 3 DE LA PROSPECTIVE A LA STRATEGIE DU PROJET MAURIENNE



### LE CHEMINEMENT PROSPECTIF...

L'élaboration du projet de territoire s'est appuyée sur un processus de travail intégrant une vraie démarche prospective, une importante concertation et une réflexion élargie à l'ensemble des intercommunalités, des partenaires...

Les travaux engagés ont nécessité une **forte mobilisation des élus du bureau**, en charge du suivi du projet SCoT.

La réflexion prospective s'est construite sur la base de **4 scénarii ou visions de la Maurienne en 2030**, élaborés comme des supports créatifs, des récits d'un possible et non comme des prévisions mécanistes.

## LES SOCLES DU PROJET

## DIAGNOSTIC, ATELIERS, 4 SCENARII, VISIONS...



### ■ L'inacceptable / ce qui est rejeté

- Une vallée de friches / désertification / disparition de toutes les activités phares/ une vallée sinistrée
- Une vallée dortoir/ une vallée de « vieux »/une vallée « morte » ?
- La banalisation des paysages, perte d'identité et de l'image de qualité de la Maurienne
- Une gaine technique de circulation/vallée invivable, irrespirable
- Un territoire attentiste, qui ne bouge pas
- Un parc de loisirs artificiels/ une usine « à ski alpin »
- La perte de cohésion sociale
- La perte de représentativité territoriale Maurienne/de maîtrise locale



### ■ Les incontournables / ce qui s'impose

- Un territoire de montagne, une culture vivante, forte
- Des valeurs humanistes
- La qualité et la richesse des bassins de vie
- L'effet « vallée traversée » et la présence d'infrastructures majeures, de qualité sur le territoire ou en proximité (aéroports par exemple)
- Un territoire vaste avec des distances importantes d'un point à un autre
- Une taille critique faible à l'échelle Maurienne
- Une armature urbaine insuffisamment structurée avec l'absence d'un pôle majeur, de taille critique
- La proximité de l'Italie, du sillon alpin et de grandes métropoles
- Le changement climatique



### ■ Les attentes / ce qui fait convergence

- Une ouverture transalpine, des collaborations avec les territoires limitrophes
- Un positionnement lisible et visible dans la nouvelle région
- Les solidarités et la proximité
- Des pôles urbains vivants, requalifiés, renforcés, des stations rénovées...
- Une vallée connectée, en interne et vers l'extérieur intégrant les nouvelles technologies
- Le maintien d'une vocation productive
- La recherche de nouveaux modèles de développement économique et touristique
- Une nature vivante, un territoire authentique, une valorisation des richesses patrimoniales et environnementales

## VERS UN SCENARIO DE SYNTHESE ET LA DEFINITION DE LA STRATEGIE

Le scénario de synthèse s'est construit à partir d'une **dialectique** entre 2 « exigences » pour le Pays Maurienne, exigences qui conditionnent son développement d'aujourd'hui et de demain... Celles-ci sont représentées sous forme de « pôles » :

- **Un pôle « ancrage territorial »**

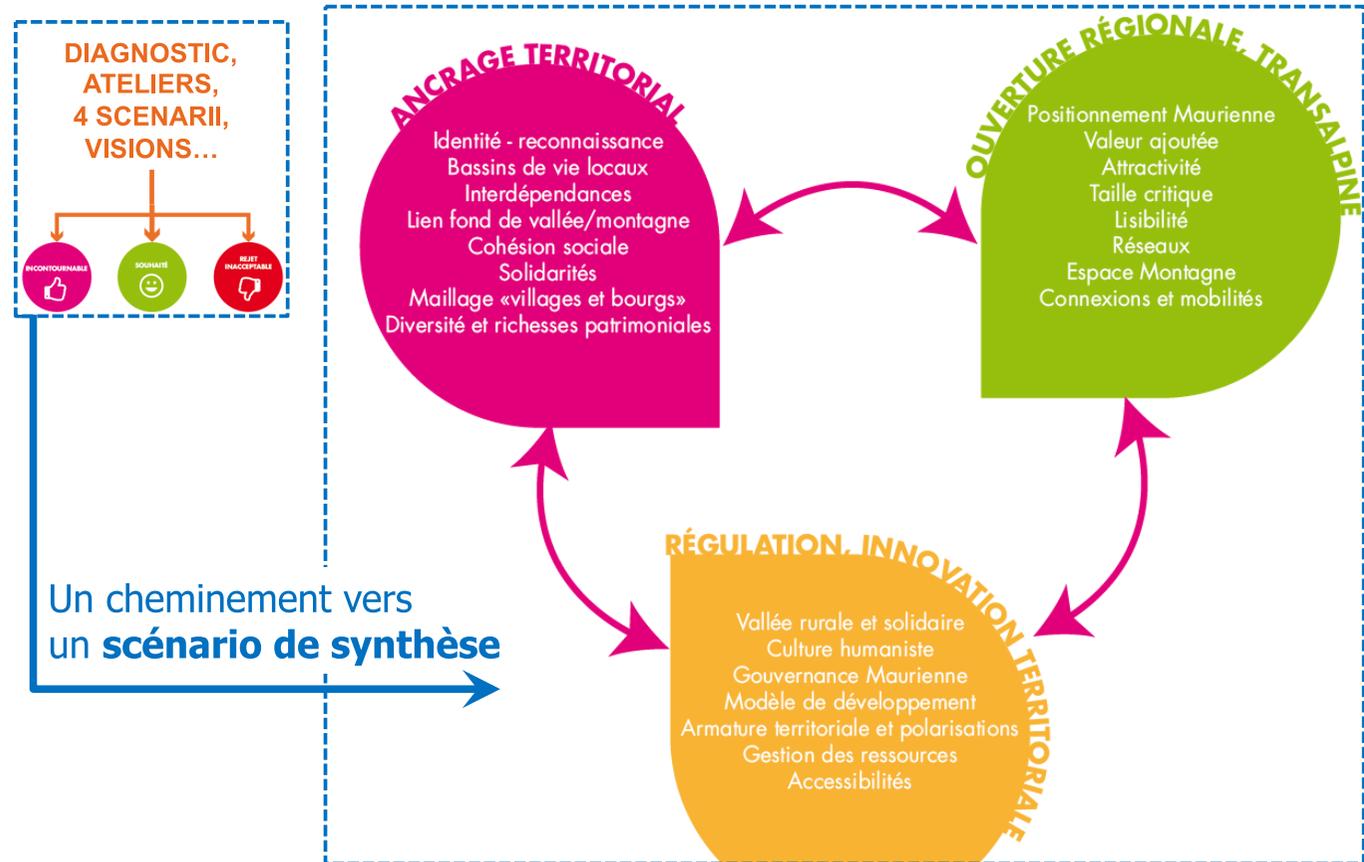
Il exprime le besoin de reconnaissance du territoire, l'expression de ses spécificités, de ses richesses et de son fonctionnement actuel autour de bassins de vie. Celui-ci joue des fonctions essentielles de proximité, de solidarités...

- **Un pôle « ouverture »**

Il exprime une nécessité de liens et d'alliances avec les territoires transalpins, transfrontaliers, le sillon alpin et la région.

Il reflète à la fois les qualités d'accueil du territoire et la nécessité de prendre en compte les mutations, sociales, environnementales, économiques...

**La « mise en discussion » entre ces 2 « exigences »** et les questionnements qui en résultent ont permis de formuler les **fondements de la stratégie du Pays Maurienne** pour le projet d'aménagement et de développement durables... : **c'est le scénario de synthèse**



### 4 LES PRINCIPES FONDATEURS DU PROJET : UN PAS DE PLUS VERS L'INTELLIGENCE TERRITORIALE

- Le projet du Pays de Maurienne vise en premier lieu à **renforcer une gouvernance à l'échelle Maurienne**, en partie existante, **en impulsant une inter-communauté de projets et de services** :

- ➔ qui fasse vivre les solidarités territoriales à l'échelle Maurienne,
- ➔ qui réponde aux nécessaires évolutions et transitions sociétales, économiques, environnementales, énergétiques, déjà à l'œuvre.

**Ce premier principe est l'axe structurant du projet** pour continuer à progresser collectivement : faire un pas de plus vers la performance territoriale...

- **L'ancrage territorial est une nécessité pour faire reconnaître la richesse plurielle de la Maurienne**, territoire étendu, rural et de montagne.

Pour les élus comme pour les acteurs rencontrés, la Maurienne doit rester un territoire proche de ses habitants, à l'écoute de leurs besoins, afin de :

- ➔ préserver et valoriser les richesses patrimoniales, paysagères et culturelles de la vallée qui sont de très grande qualité,
- ➔ reconnaître l'histoire passée tout en écrivant ensemble un nouveau récit avec celles et ceux qui habitent ce territoire, passent ou séjournent pour se tourner volontairement vers demain

- ➔ construire une nouvelle image de la vallée qui ouvre sur sa diversité, ses spécificités.

- **La Maurienne se développe grâce à des femmes et des hommes qui ont une culture profondément humaniste** :

- ➔ le développement économique souhaité répond à ces valeurs : un développement « made in Maurienne » qui valorise les savoir-faire locaux et les ressources.
- ➔ un développement qui prend en compte les réalités plurielles du territoire et assure un développement sur l'ensemble de la vallée.
- ➔ un territoire qui souhaite rester authentique et être un espace de ressourcement notamment pour un développement touristique durable et responsable.

### ■ La volonté politique est aussi celle de l'ouverture.

Plusieurs points du diagnostic soulignaient un développement fortement conditionné par l'extérieur avec une difficulté à trouver un équilibre entre « pressions » subies et opportunités à saisir (la fonction de transit de la vallée, les grandes infrastructures, la politique des grands chantiers passés et actuels, les grands groupes industriels, le développement du tourisme...).

Les élus et acteurs locaux ont bien conscience d'une taille critique souvent insuffisante de la Maurienne : le bassin d'emploi, la population résidente restent modestes à l'échelle régionale et transfrontalière avec une visibilité de la Maurienne faible.

### L'ouverture doit donc devenir un moteur de développement :

- ➔ l'ouverture à l'autre qui fait écho aux valeurs humanistes de la Maurienne : accueillir et apprendre à mieux accueillir, le nouvel habitant comme le touriste ou la personne qui traverse la vallée...
- ➔ l'ouverture pour répondre aux enjeux de demain, sociaux, économiques, énergétiques, climatiques
- ➔ l'ouverture pour soutenir l'entrepreneuriat et accompagner l'innovation

- ➔ l'ouverture pour accompagner les mobilités, les déplacements, les échanges avec les territoires voisins, y compris l'Italie
- ➔ l'ouverture pour préparer l'aménagement du Pôle d'Echange Multimodal de la future gare internationale de St Jean de Maurienne

### ■ L'organisation et le fonctionnement du territoire reposent sur un nouveau concept de « vallée-métropole rurale » accessible :

- ➔ qui se traduit par un fonctionnement multipolaire, pour garantir des bassins vivants et de proximité sur l'ensemble du territoire ;
- ➔ tout en affirmant un rôle primordial à St Jean de Maurienne afin de conforter sa fonction de pôle de services supérieurs et son rayonnement sur l'ensemble de la Maurienne, intégrant les chantiers actuels du Lyon-Turin et l'ouverture de la gare internationale...
- ➔

### ■ L'attractivité est un défi à relever pour une Maurienne habitée, vivante sur l'ensemble du territoire :

- ➔ avec une ambition démographique modérée, autour de **46 000 habitants en 2030** qui prend en compte les évolutions récentes de croissance et les disparités territoriales ;
- ➔ avec une ambition forte de renouvellement urbain pour répondre aux attentes et besoins des habitants d'aujourd'hui et de demain ;
- ➔ avec une volonté affirmée de favoriser le retour de jeunes tout en accompagnant le vieillissement de la population ;
- ➔ avec la décision d'optimiser et de valoriser les équipements touristiques existants et de donner la priorité aux réhabilitations et remise en marché des hébergements touristiques ;
- ➔ par une démarche de marketing territorial à l'échelle Maurienne ;

### ■ Pour réussir ce projet, une **mobilisation large de tous les acteurs**, en écho à la volonté d'une gouvernance renforcée, est **une des conditions de réussite du projet** :

- ➔ intensifier dès à présent les efforts, les synergies et la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la vallée pour répondre aux orientations de développement définis collectivement,
- ➔ sans oublier la participation citoyenne à la co-construction de ce projet, la Maurienne ayant depuis de plusieurs années un appui du Conseil Local de Développement.

Les **choix stratégiques retenus par les élus du territoire ont été exprimés au travers de 4 défis.**

Chaque défi est **interdépendant** des 3 autres.



- ...> Renouveler le regard sur le territoire et promouvoir une image dynamique
- ...> L'ancrage territorial pour faire reconnaître les richesses plurielles comme ressources pour un développement « Made in Maurienne »
- ...> Une volonté politique d'ouverture y compris transfrontalière
- ...> Affirmer la culture humaniste dans le développement et l'ouverture du territoire
- ...> L'organisation du territoire repose sur un concept de « vallée-métropole rurale alpine » accessible
- ...> L'attractivité, un défi à relever pour retrouver une croissance démographique modérée : 46000 habitants en 2030
- ...> Une gouvernance renforcée à l'échelle Maurienne pour faire vivre les solidarités



DEFIN 1

**RECONNAÎTRE  
PRÉSERVER  
VALORISER  
LES "COMMUNS"  
QUE PARTAGENT LES  
MAURIENNAIS**

- 1. Préserver les espaces et paysages naturels Mauriennais et la biodiversité qui les habite**
- 2. Confirmer l'espace agricole comme une composante identitaire de la Maurienne**
- 3. Faire évoluer l'organisation locale pour renouveler l'intérêt général autour des « communs »**
- 4. Promouvoir une image dynamique de la Maurienne**

## LES « COMMUNS » DE LA MAURIENNE...

### Avant-propos :

**L'ambition est de passer d'un territoire « insulaire alpin » à un territoire partie prenante des dynamiques régionales Auvergne Rhône-Alpes et transfrontalière, autrement dit de passer d'un territoire à forte identité à un territoire à forte personnalité.**

Il s'agit à la fois de renouveler le regard sur le territoire dans lequel on vit, habitant, travailleur, touriste...non pas en niant le passé de la Maurienne mais **en osant se décaler par rapport à l'image extérieure souvent peu valorisante tout en proposant de « recréer » collectivement un nouveau récit de la Maurienne :**

Le projet de la Maurienne est d'accompagner ce **changement de regard sur ce qui fait sens** pour tous ceux qui vivent, travaillent, viennent en Maurienne, en s'appuyant sur l'ensemble des forces vives du territoire.

La notion de « communs » a été développée notamment par *Elinor Ostrom, prix Nobel de l'Economie en 2009, Pierre Dardot et Christian Laval.*

Les communs privilégient **la valeur d'usage** des ressources (l'intérêt pour les individus et les collectivités) plutôt que leur valeur d'échange (leur monétisation).

Les communs sont naturels (forêt, eau...), culturels, informationnels...

Cette approche permet de (re)penser le développement territorial, l'organisation urbaine, la relation entre producteurs et consommateurs..., **contribuant ainsi à renouveler la façon dont le développement durable est aujourd'hui envisagé.**

### LES « COMMUNS » DE LA MAURIENNE...

#### Reconnaître les « communs »

Pour partager ce qui fait sens  
et lien entre les habitants de la  
Maurienne, et être en  
capacité de partager plus  
largement avec celles et ceux  
qui viennent sur le territoire...

#### ■ Des fragilités...

##### Un fond de vallée traversé et dégradé

On ne peut pas agir sur la géographie, le climat, l'ensoleillement, mais on peut réparer certaines atteintes au paysage ou enrayer certaines dynamiques en cours. En tout cas, les attentes sont fortes, car le fond de vallée constitue la porte d'entrée des villes et des principaux bourgs depuis l'A43, la RD 1006 et la voie ferrée.

**Plusieurs fragilités** du territoire sont à prendre en considération, pour les atténuer ou les faire évoluer :

- **Les centres bourgs dévitalisés**, démographiquement et économiquement, et en corollaire un bâti ancien qui se dégrade au profit d'extensions résidentielles ou commerciales périphériques.
- **Des friches économiques** : bâtiments industriels, stations-services sur la RD 1006
- **Des espaces ferroviaires sous utilisés** sur les principaux bourgs centres
- **Des carrières anciennes ou en activité**
- **Des nuisances sonores** : notamment aux abords de l'A43, y compris parfois en altitude, là où le relief et les vents favorisent la remontée du bruit
- **Nuisances radio électriques** : champ magnétique, ...

De manière plus transversale, la RD 1006, l'Arc et ses rives concentrent sur leur linéaire la plupart de ces problématiques.

#### LES « COMMUNS » DE LA MAURIENNE...

##### ■ Au triptyque industrie/agriculture/tourisme...

**La Maurienne a une culture industrielle, technique voire technologique qui marque le territoire, ses habitants, les passants, les touristes.**

**Elle s'est construite sur un triptyque industrie + agriculture + tourisme** encore présent. Aujourd'hui ce triptyque a fortement évolué (désindustrialisation, mondialisation, mutations agricoles, concurrence, réchauffement climatique, évolutions sociétales,...). Il est un « commun » dans la mesure où il reste vivant, culturellement et économiquement. Pour autant lors des réunions de concertation de nombreux acteurs ne se reconnaissent pas ou plus dans cette vision/image de la Maurienne.

##### ■ Vers un nouveau regard de la Maurienne...

#### Espaces et paysages naturels

Ils constituent le cadre de vie des habitants et attirent les touristes : espaces naturels présents sur toute la vallée, espaces agricoles ouverts, cultivés, en prairies ou d'alpage.

#### L'Arc

L'Arc constitue le fil-bleu de la vallée, vers lequel convergent ses affluents. La valorisation de la rivière se heurte toutefois à

son fonctionnement torrentiel et la forte problématique des risques.

#### Le foncier

Si le territoire est très étendu et peu densément occupé, les parties situées à moins de 10 minutes d'une gare ou d'un échangeur autoroutier sont rares, encore plus en terrain plat non soumis à un risque naturel. Ce foncier « utile » et non renouvelable est souvent l'objet de conflits d'usages. Il s'agit donc d'une ressource à consommer avec frugalité.

#### Le patrimoine architectural

Ville, bourgs, villages, hameaux et bâti remarquables sont des patrimoines unanimement reconnus, indissociables des paysages et espaces dans lesquels ils s'inscrivent, de l'histoire et de la géographie de la Maurienne. L'unanimité est moins forte sur le patrimoine industriel.

**Les ressources énergétiques locales et renouvelables** sont présentes sous presque toutes les formes. Leur exploitation marque l'économie et les paysages de Maurienne : grands barrages, infrastructures de transport d'électricité... Leur potentiel de développement est encore important mais devra se faire en prenant en compte les impacts sur l'environnement.

#### LES « COMMUNS » DE LA MAURIENNE...

**Les infrastructures de déplacement, de communication** : le transit transfrontalier et la halte font partie de son histoire. Ces fonctions ne sont pas remises en cause, mais les nuisances doivent être maîtrisées et des retombées positives sont souhaitées. Les communications numériques viennent aujourd'hui compléter les modes traditionnels de communication routiers ou ferroviaires, eux même en évolution.

**Les valeurs sociales et sociétales**, viennent compléter ces communs de la Maurienne. Les modes de vie et la culture vivante (musique, sport, vie associative...) sont marqués par la géographie d'une vallée longtemps frontalière mais aujourd'hui bien connectée aux métropoles voisines.

Il s'agit ainsi de développer l'**approche « spécificités » de la Maurienne** en s'appuyant sur **une approche nouvelle des « communs »**.

**Les « communs » sont ainsi reconnus comme source de développement de la Maurienne**, ce qui se traduit par :

- ➔ **Dépasser la seule notion d'attractivité, ou la question « qu'est ce qui peut attirer de l'extérieur vers nos territoires » ?**
- ➔ **Pour développer celle de spécificités** : qu'est ce qui peut provenir du territoire pour valoriser une production originale et modifier directement la valeur de la production locale ?
- ➔ **En cherchant à élargir les représentations de ce qui fait « sens commun » en Maurienne**
  - En ne se limitant pas aux seules ressources naturelles du territoire mais également le contexte territorial, l'histoire, la culture du lieu, l'agriculture, les savoir-faire, voire les paysages ...
  - En reconnaissant également des biens aujourd'hui peu ou pas valorisés
  - En cherchant à promouvoir une image plus dynamique et souriante de la Maurienne



### → ORIENTATION 1 : Préserver les espaces et les paysages naturels Mauriennais et la biodiversité qui les habite

Le Pays de Maurienne comprend de nombreux milieux naturels riches en biodiversité, dont des milieux secs spécifiques et des refuges pour les espèces de haute montagne.

Les paysages historiques façonnés par l'homme s'étagent en fonction de l'altitude et des secteurs de la vallée.

- ✓ Les patrimoines naturels et bâtis marquent l'identité du territoire, ils sont des « communs » à valoriser.
- ✓ Les paysages et la biodiversité exceptionnels liés à la haute montagne sont bien identifiés et font l'objet de protections.
- ✓ La nature et le paysage ordinaire, vécus au quotidien, doivent également être reconnus et mis en valeur.

#### Objectif 1 ➔ Conforter la protection des grands espaces et paysages de Maurienne, réservoirs de biodiversité et patrimoine mondial reconnu :

- Maintenir les dispositifs en place pour les paysages et espaces naturels protégés et mieux les valoriser
- Préserver les paysages mauriennais typiques façonnés par l'agropastoralisme (alpages, prairies de fauches, pelouses sèches)

#### Objectif 2 ➔ Reconnaître, préserver et valoriser les paysages typiques de Maurienne, qui font son attractivité et le cadre de vie quotidien des habitants.

- Valoriser l'Arc comme un axe de découverte du territoire (fil-bleu structurant)
- Endiguer la fermeture progressive des paysages
- Reconnaître la qualité des espaces « ordinaires » du territoire

#### Objectif 3 ➔ Reconnaître et préserver les espaces naturels, la faune et la flore :

- Protéger les espèces emblématiques et particulièrement celles menacées.
- Préserver la biodiversité ordinaire en maintenant la qualité des milieux naturels terrestres et aquatiques
- Maintenir les corridors écologiques identifiés dans la Trame Verte et Bleue, lien entre les réservoirs de biodiversité, et l'intégrer en milieu urbain.
- Dans le respect des engagements nationaux voire internationaux, lutter contre les prédateurs de troupeaux domestiques, à l'échelle du massif alpin

#### Objectif 4 ➔ Valoriser le patrimoine bâti (existant) et encourager des projets architecturaux réinterprétant les formes d'habitat traditionnel :

- Valoriser le patrimoine bâti remarquable (sites inscrits, classés, monuments historiques, label « patrimoine du XXème siècle ») et ordinaire (hameaux, petit patrimoine rural...).
- Valoriser le patrimoine des « villages-stations »
- Encourager des projets architecturaux qui s'inspirent de l'habitat traditionnel pour mieux s'intégrer dans les paysages

# Reconnaître, préserver et valoriser les "communs" : Patrimoine naturel

## Projet de territoire et SCOT Pays de Maurienne



### Infrastructures :

- Autoroute
- - - Tunnel
- Principales routes
- - - - Voie ferrée

### Grands espaces et paysages à protéger

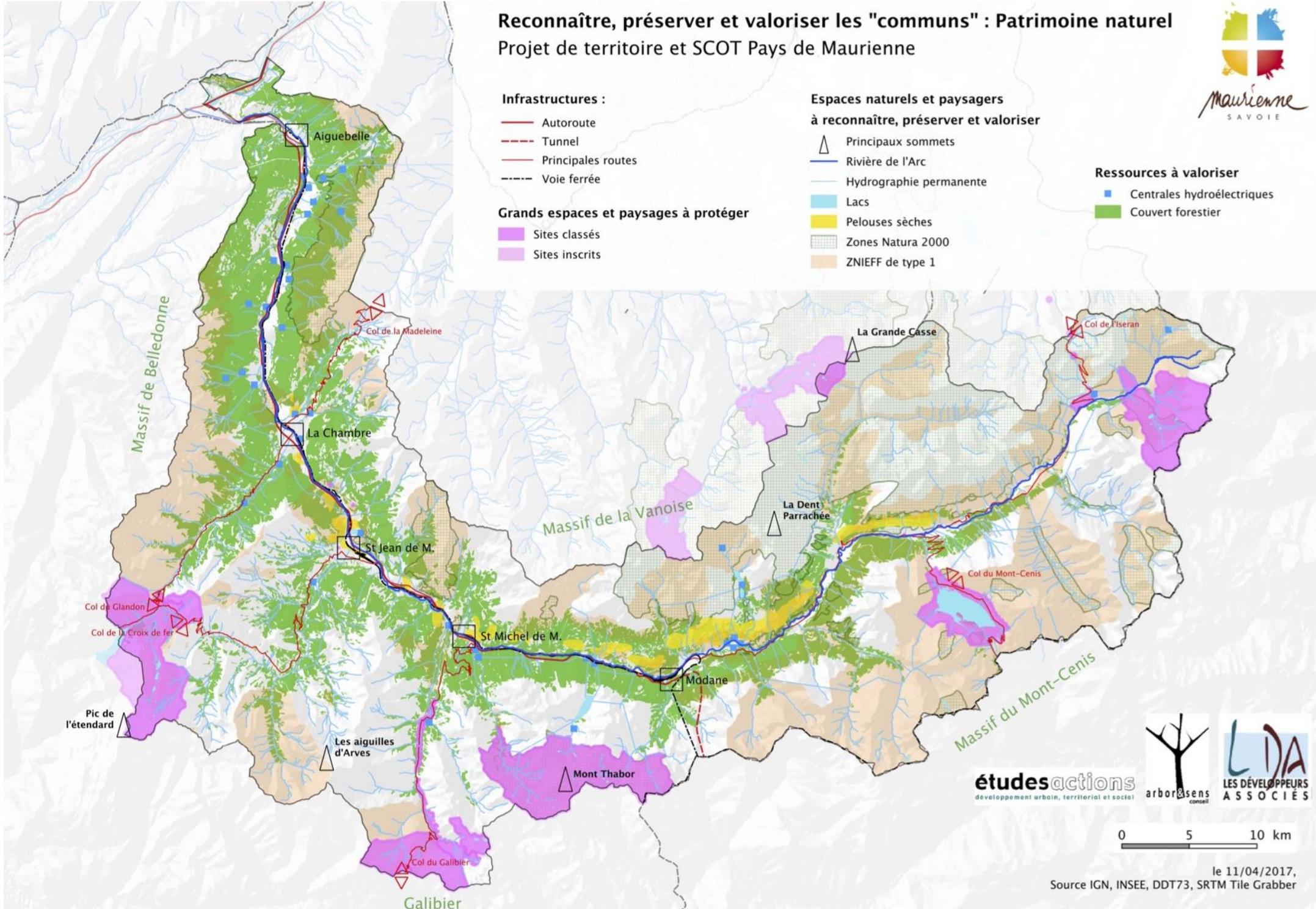
- Sites classés
- Sites inscrits

### Espaces naturels et paysagers à reconnaître, préserver et valoriser

- ▲ Principaux sommets
- Rivière de l'Arc
- Hydrographie permanente
- Lacs
- Pelouses sèches
- Zones Natura 2000
- ZNIEFF de type 1

### Ressources à valoriser

- Centrales hydroélectriques
- Couvert forestier



**étudesactions**  
développement urbain, territorial et social

**arbor&sens**  
conseil

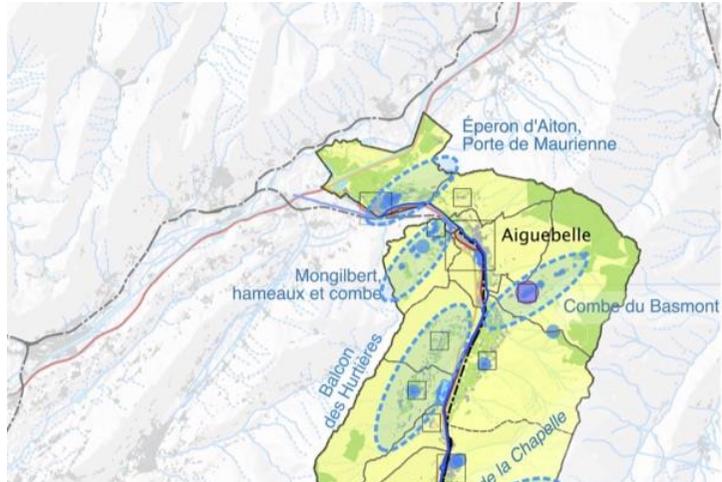
**LDA**  
LES DÉVELOPPEURS  
ASSOCIÉS

0 5 10 km

le 11/04/2017,  
Source IGN, INSEE, DDT73, SRTM Tile Grabber

# Reconnaître, préserver et valoriser les "communs" : Patrimoine paysager

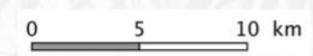
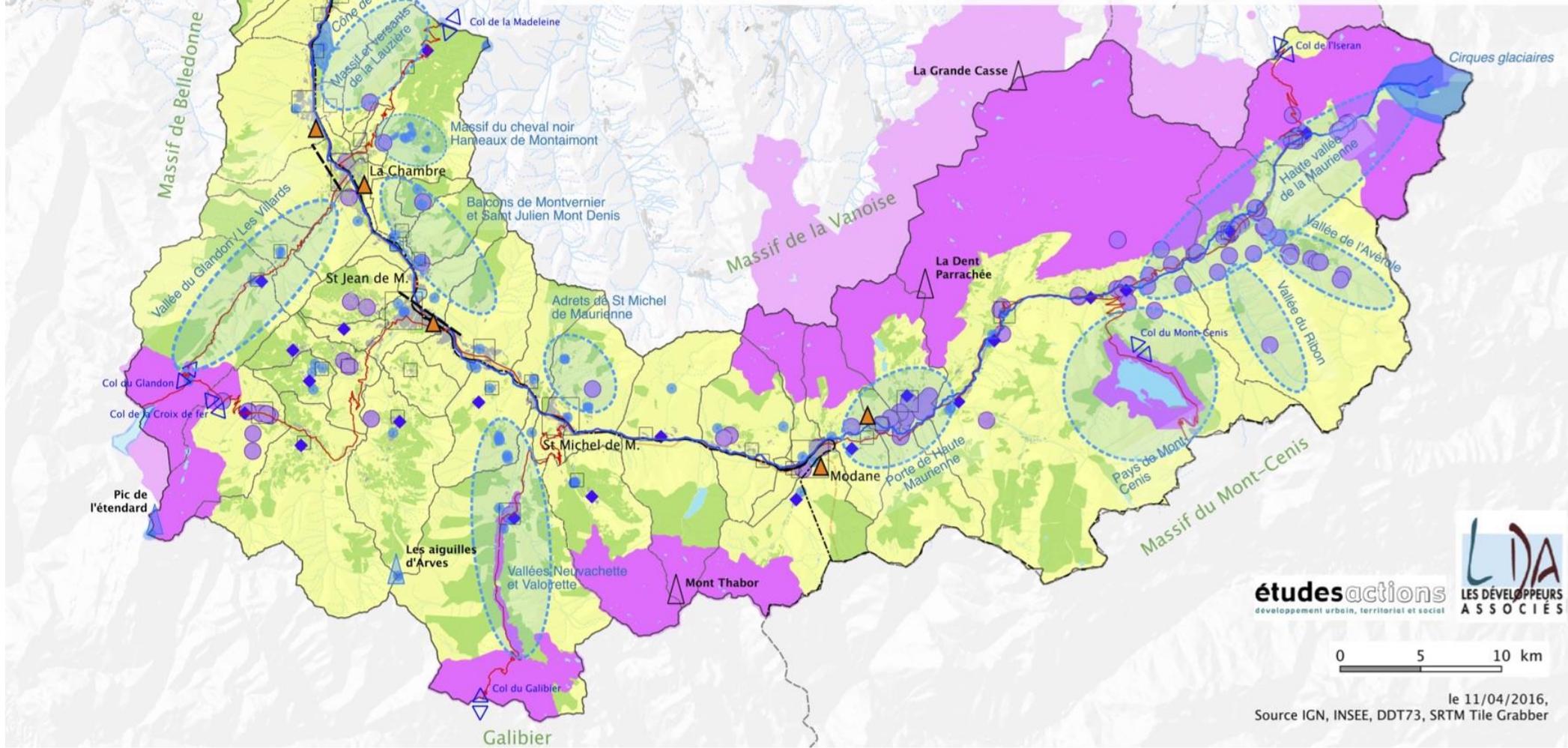
## Projet de territoire et SCOT Pays de Maurienne



- Tâche urbaine
- Autoroute
- Tunnel
- Principales routes
- Voie ferrée

- ### Patrimoine paysager
- Espace majeur (sites inscrits et classés) protégé à valoriser
  - Élément remarquable identifié à protéger et valoriser
  - Espace naturel à protéger et valoriser
  - Espace agricole à protéger et valoriser
  - Entité identifiée à protéger et valoriser
  - Principaux sommets
  - Rivière de l'Arc
  - Lacs

- ### Patrimoine architectural et urbain
- Patrimoine majeur (Monuments Historiques inscrits ou classés) protégé à valoriser
  - Patrimoine remarquable identifié à protéger et valoriser
  - Bourgs et agglomérations à structurer ou conforter
  - Stations à réhabiliter ou requalifier
  - Bâti industriel et espace ferroviaire à valoriser
  - Lyon-Turin, sections découvertes à intégrer



le 11/04/2016,  
Source IGN, INSEE, DDT73, SRTM Tile Grabber



### ➔ ORIENTATION 2 : Confirmer l'espace agricole comme une composante identitaire de la Maurienne

L'agriculture a une dimension spatiale, humaine, économique, culturelle, patrimoniale, identitaire.

**Elle constitue un des socles des "Communs" de la Maurienne dont la pérennité et la résilience sont liées à une agriculture dynamique, attractive, en réponse aux enjeux du territoire.**

Maintenir l'activité agricole sur le territoire implique de donner aux exploitants des garanties fortes quant au maintien et au devenir du foncier agricole et pastoral, à la pérennité de leur « outil de travail », à la transmission des terres, la possibilité d'installation ainsi que leur capacité à respecter les cahiers des charges des démarches de qualité pour promouvoir un terroir de montagne de qualité...

Rappel DIAGNOSTIC

#### Objectif 1

➔ **Préserver le foncier agricole stratégique** autrement dit les surfaces agricoles qui représentent des enjeux particulièrement importants pour le fonctionnement du système agro-pastoral de la Maurienne

#### Objectif 2

➔ **Reconquérir les terres agricoles à forts enjeux** : friches, fermeture des paysages notamment par la forêt....

#### Objectif 3

➔ **Veiller sur les espaces vulnérables** comme les franges urbaines et les fonds de vallées, de manière à ne pas fragiliser les exploitations et l'économie territoriale et éviter le morcellement du parcellaire agricole par l'urbanisation (habitat, économie, tourisme, loisirs...)

#### Objectif 4

➔ **Confirmer et promouvoir un modèle agricole durable à taille humaine** qui intègre la dimension transversale, sociale, culturelle, environnementale et économique de l'activité agricole (installation, transmission, pérennité des exploitations agricoles) ...



➔ **ORIENTATION 3 : Faire évoluer l'organisation locale pour renouveler l'intérêt général autour des « communs »**

La Maurienne est un territoire très riche d'initiatives diverses autour de la culture, du patrimoine. **Cette richesse culturelle et patrimoniale est soulignée comme un atout fort, une spécificité de la Maurienne.**

Les « outils » et l'offre sont là mais avec des difficultés à les exploiter de manière transversale et pluridisciplinaire, malgré un dynamisme et des acteurs fortement impliqués.

Pour appuyer le parti pris dans le défi 1 de « se recréer un récit » l'enjeu est de renouveler l'intérêt des Mauriennais et de tout visiteur pour le territoire de la Maurienne, dans toute sa diversité et ses richesses.

Il s'agit également de « moderniser » la notion d'intérêt général tout en confortant le sentiment d'habiter un même territoire et l'envie de partager : partager ses connaissances, créer du lien social, favoriser les énergies créatives et les synergies plurielles.

Cette orientation doit également participer à renouveler l'image de la Maurienne aussi bien au sein du territoire que vers l'extérieur.

### Objectif 1

➔ **Rendre accessible à tous, habitants, touristes, acteurs socio-professionnels les données liées au territoire**

- Développer les banques de données, observatoires, analyses ...
- Développer des actions pédagogiques de sensibilisation et de découverte du territoire : acquérir des connaissances sur les différents « communs du territoire » et les impacts du changement climatique sur la Maurienne.

### Objectif 2

➔ **Renouveler la gestion des communs, en impulsant de nouvelles articulations et interactions au sein du monde associatif, culturel voire informel**

- Créer davantage de passerelles entre les initiatives privées entre elles, les initiatives publiques et privées et s'appuyer sur celles-ci tout en les aidant à se structurer.
- Favoriser les approches transversales, pluri-disciplinaires pour soutenir et élargir les liens et solidarités sur le territoire.

#### → ORIENTATION 1 : Promouvoir une image dynamique de la Maurienne

La Maurienne souffre encore d'une **image peu valorisante liée à un fond de vallée très industriel et marqué par les infrastructures de transport**. Ceci impacte les paysages et réduit les espaces de vie, des villes et centres bourgs.

L'ambition exprimée est de **valoriser les ressources et atouts de la Maurienne et de se faire reconnaître : devenir visible et attractif** dans la nouvelle région Auvergne Rhône Alpes et l'espace transfrontalier. La dimension humaine est et reste au cœur du projet.

Par ce travail collectif de reconnaissance, de valorisation et de promotion des « communs », cette orientation vise à « rompre » avec l'image négative de fond de vallée. Ceci nécessite un **discours commun, des messages clairs, une stratégie de communication à l'échelle Maurienne intégrant une dimension marketing territorial**.

#### Objectif 1

- ➔ **Renforcer la visibilité et la lisibilité de la Maurienne à l'échelle savoyarde, régionale, alpine, transfrontalière.**
- Renforcer la cohérence entre les messages internes et externes au territoire en lien avec le projet de territoire, sa stratégie.
  - Développer une démarche de marketing territorial à l'échelle Maurienne mobilisant acteurs publics et privés
  - Soutenir les initiatives locales et/ou ciblées en lien avec la stratégie Maurienne
  - Intégrer le projet Lyon-Turin dans les atouts et opportunités dont le territoire doit se saisir

#### Objectif 2

- ➔ **Valoriser le patrimoine industriel, technologique et historique**
- Y compris par la diffusion de connaissances, la formation, initiale et continue, le partage de pratiques et d'expériences

**CONSTRUIRE ET  
ADAPTER UN MODÈLE  
DE DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE  
MAURIENNAIS,  
OUVERT ET TRANSALPIN**

**DEFINIR**



- 1. Mettre en œuvre une stratégie économique foncière et immobilière à l'échelle Maurienne intégrant l'exigence du développement durable**
- 2. Soutenir une politique entrepreneuriale innovante, solidaire et interconnectée**
- 3. Conforter le rôle économique de l'agriculture rurale, alpine et solidaire de Maurienne**
- 4. Se positionner comme un territoire de ressourcement, authentique, à taille humaine « Made in Maurienne »**
- 5. Promouvoir l'utilisation des ressources locales**



### AVANT-PROPOS

Il ne s'agit pas d'imposer UN modèle sur tout le territoire mais bien de réfléchir collectivement à une cohérence d'aménagement et de développement sur l'ensemble des bassins de vie de la Maurienne, pour une stratégie lisible support de dynamiques locales plurielles qui s'enrichissent.

#### LES PRINCIPES SOUHAITES SONT :

- L'accompagnement des mutations dont la transition énergétique et l'innovation sociale
- Le renouvellement et la diversification des activités et des modèles économiques (circularité, circuit court, collaboratif, économie du partage ou de la fonctionnalité...)
- Une gouvernance adaptée aux enjeux économiques, mis en évidence dans le diagnostic, y compris en termes d'organisation des acteurs et de marketing territorial
- La maîtrise du foncier par les collectivités et au sein des espaces urbains
- La capacité à attirer de nouveaux opérateurs en particulier par un meilleur couplage de l'offre entrepreneuriale et de l'offre de vie locale

### La résilience territoriale

La **résilience territoriale**, notion essentielle qui traverse le projet d'aménagement et de développement durables de la Maurienne, **est portée et développée dans ce défi 2**. Elle se centre autour des idées fortes suivantes :

- La **prise de conscience, collectivement, d'un obstacle ou d'un échec**
- La **capacité après cet échec et/ou obstacle quel qu'il soit, à se reconstruire**, à le dépasser en utilisant les fragilités et/ou difficultés rencontrées comme des « ressorts » pour rebondir, comme de nouvelles ressources (et opportunités) de développement
- **L'idée n'est donc pas de revenir « comme avant »**
- Une **méthode de travail nouvelle**, globale, transversale, adaptée aux acteurs et territoire de Maurienne : la résilience territoriale s'appuie sur une approche systémique dans une perspective de développement durable
- La dynamique nécessite **synergies**, mutualisations. Elle investit sur des ressources stratégiques comme les banques de données, l'offre de services...
- Cette dynamique demande une **très forte innovation** : formes urbaines et partis pris d'aménager ; organisation urbaine, implantation et robustesse de fonctionnement des réseaux : choix des matériaux et modes de construction à privilégier ; mobilités collectives, services aux personnes ...



#### Les perspectives de travail liées à la résilience territoriale Maurienne :

- L'importance de développer une diversité d'activités, présentes et non présentes, se complétant et permettant ainsi d'amortir des risques conjoncturelles ; **cette stratégie réduit les risques d'une trop forte spécialisation chère aux économistes classiques.**
- Le développement de l'économie en **circuits courts/circulaires** tant pour des activités primaire, secondaire que tertiaire. Cette stratégie de développement contribuera à réduire l'empreinte carbone, à améliorer la valorisation des déchets, à augmenter la valeur ajoutée produite localement. Elle suppose à la fois une intensification des relations client/fournisseur entre entreprises à l'échelle du bassin et l'organisation de grappes d'entreprises agissant en complémentarité, sur des marchés nécessitant des groupements
- **Une création et une redistribution d'emplois compatibles avec les potentialités démographiques et les compétences** des personnes concernées par l'allongement de la durée de travail.
- Une **montée en puissance des nouvelles formes d'activités** : pluri-employeurs pour un salarié, pluri-activité pour une même personne, pratique de l'économie collaborative et de l'échange...
- Une « **Ubérisation** » des activités qui peut soit être subie et produire un nouveau prolétariat non salarié, soit maîtrisée par une prise en charge des données (DATA) au sein d'une

structure mixte (publique/privée), garantissant la non privatisation de cette ressource stratégique majeure pour les 20 ans prochaines années (**confirmée par toutes les dernières études stratégiques et prospectives**).

#### Trois grandes qualités pour être territoire résilient :

1. Le maintien d'une **diversité des acteurs** composant le territoire, dans ses différentes fonctions et leur capacité à inter-agir en circuits courts (logique horizontale, versus logique descendante)
2. La modularité dans les actions : elle repose sur la capacité **d'auto-organisation** forte pour installer des liaisons adaptées à la situation et aux diverses échelles du territoire, ce qui sous-entend une **gouvernance évoluée**
3. Les « **réponses** » (ou rétroactions) apportées au système/processus en place, soit pour l'amplifier, soit pour le corriger : elles se gèrent de **manière locale, en proximité**, en ayant des **indicateurs** permettant de mener des actions correctrices. Pour que le système soit pertinent, **il faut avoir des outils permettant de remonter les informations de manière à faciliter la prise de décision avec une macro-vision**. Les **technologies liées aux Big Data seront demain des outils indispensables...**



### La politique économique locale pour 2030 se construit sur 8 grandes fonctions

- ① L'offre foncière et immobilière, son accessibilité
- ② Le suivi et l'accompagnement des entreprises : création, développement, gestion de crise avec des compétences différenciées pour chacune de ces 3 problématiques et en distinguant 3 types d'entreprises :
  - Les micro et TPE, les PME, les grands groupes,
  - Chacun de ces 3 types d'entreprises nécessitant des modes d'intervention différenciés.
- ③ L'animation du tissu économique,
- ④ La promotion du territoire et de ses acteurs,
- ⑤ Le suivi, l'observation, l'information,
- ⑥ Le partenariat et l'investissement privé/public sur des communs économiques,
- ⑦ La finance de proximité,
- ⑧ La gouvernance locale.

*Le SCoT se concentrera en priorité sur la première fonction en prenant en compte les grands enjeux développés dans le diagnostic et les principes de résilience territoriale tels que développés précédemment. Le territoire interviendra, en parallèle à la mise en œuvre du SCoT, sur les autres grandes fonctions.*

*Pour rappel, les orientations et les 4 défis sont interdépendants. Le projet n'a de sens que dans cette articulation et cette synergie globale.*



➔ **ORIENTATION 1 : Mettre en œuvre une stratégie économique foncière et immobilière à l'échelle Maurienne intégrant l'exigence du développement durable**

#### Objectif 1

➔ **Favoriser le retour d'activités économiques en centre-ville/centre-bourg, en articulation avec le tissu urbain :**

- Favoriser une répartition spatiale des espaces de vie et de travail sous l'angle de la complémentarité des usages et d'une volonté d'urbanisme de projet.

#### Objectif 2

➔ **Hiérarchiser l'offre foncière et immobilière selon 2 échelles territoriales en cohérence avec l'armature urbaine du SCoT, en optimisant en priorité (qualité, densité) les espaces existants**

**1. Les pôles économiques d'intérêt Maurienne :** bénéficiant d'une excellente desserte physique et numérique : ils sont destinés à accueillir les entreprises avec un rayon d'intervention **à minima Maurienne**, dont le profil justifie cette localisation stratégique. Ils sont constitués de :

- ✓ **Un pôle d'excellence ou d'appel sur le bassin de St Jean de Maurienne.** afin de renforcer la fonction « services supérieurs » de St Jean et porteur du rayonnement et de la visibilité de la vallée Maurienne
  - *Pré de la Garde et Plantins sur St Jean de M. et Pré de Pâques (dont extension) sur St Julien Montdenis*
- ✓ **Un pôle tertiaire à créer autour du Pôle d'Echange Multimodal de la future gare internationale de St Jean de Maurienne en lien** avec le projet d'aménagement urbain de cet espace.
- ✓ **Une offre complémentaire d'intérêt Maurienne sur les 4 autres pôles majeurs :**
  - Bassin de la Porte de Maurienne :
    - *Le Parc Arc-Isère, avec une extension de 40 ha sur le SCoT EMS voisin.*
    - *les Remblais sur Epierre et Portes de Maurienne sur Aiguebelle*
  - Bassin de La Chambre :
    - *François Horteur, Attignours, Blachères*
  - Bassin de St Michel :
    - *Les Oillettes (dont extension) sur St Martin la Porte et Le Temple sur St Michel de Maurienne.*
  - Bassin de Modane :
    - *Le Fréjus et Terres blanches sur Modane, Les Favières sur Sollières*

Les offres foncière et immobilière sont importantes, en volume mais **très disparates, tant en termes quantitatifs que qualitatifs et encore insuffisamment organisées de manière stratégique** sur la Maurienne.

**L'offre foncière économique est morcelée**, avec près de 750 ha (données DDT73 à fin 2016 sans le parc Arc-Isère) répartis sur plus de 140 ZAE, essentiellement situées en fond de vallée. Seules 5 zones dépassent les 20 ha.

**Elle a été aménagée et développée principalement à une échelle communale.** Avec l'application de la loi Notre, l'évolution des compétences va nécessiter une nouvelle gestion des parcs d'activité à l'échelle intercommunale.



➔ **ORIENTATION 1 : Mettre en œuvre une stratégie économique foncière et immobilière à l'échelle Maurienne intégrant l'exigence du développement durable**

Cette orientation nécessitera pour une déclinaison opérationnelle une **gouvernance adaptée**, qui est rappelée dans le défi 4 et une identité économique à l'échelle Maurienne.

Cette offre est également fortement **dépendante du renouvellement urbain des 5 pôles de vie majeurs** (maintien et renouvellement du tissu économique en centre-ville notamment) et du projet urbain autour du pôle d'échange multimodal de la future gare internationale de St Jean de Maurienne.

La volonté affirmée ici est d'impulser une démarche globale d'urbanisme (requalification et/ou extension et/ou création et/ou réduction) des espaces d'activités : consommation économe du foncier, qualité paysagère et intégration urbaine, fonctionnalité et accessibilité,

**2. Une offre locale** pour accueillir des entreprises ayant un rayon d'intervention lié aux communes et aux stations proches de leur implantation

- ✓ Avec en priorité une optimisation des zones déjà existantes avec les mêmes exigences de gestion économe de l'espace, de densification, d'approche globale d'urbanisme
- Et en cas de besoins complémentaires (zones pleines à l'approbation du SCoT), possibilité d'extension ou création d'une offre foncière limitée.

### Objectif 3

➔ **Identifier les friches foncières, immobilières ainsi que les espaces mutables et enclencher des négociations à l'échelle Maurienne pour mettre en place une démarche opérationnelle à court terme**

- Recenser les friches foncières et immobilières y compris ferroviaires actuelles et à moyen terme
- Intégrer le foncier lié au chantier Lyon-Turin
  - ✓ Evaluer les potentialités d'aménagement (intégrant les coûts de requalification) en cohérence avec l'armature urbaine et le projet SCoT pour établir les priorités d'acquisition afin de constituer une réserve foncière économique à moyen et long terme.

# Stratégie économique foncière et immobilière

## Projet de territoire et SCOT Pays de Maurienne

### Légende :

-  Autoroute
-  Routes principales
-  Tunnel
-  Principaux cols
-  Communes
-  Lac
-  Aéroports

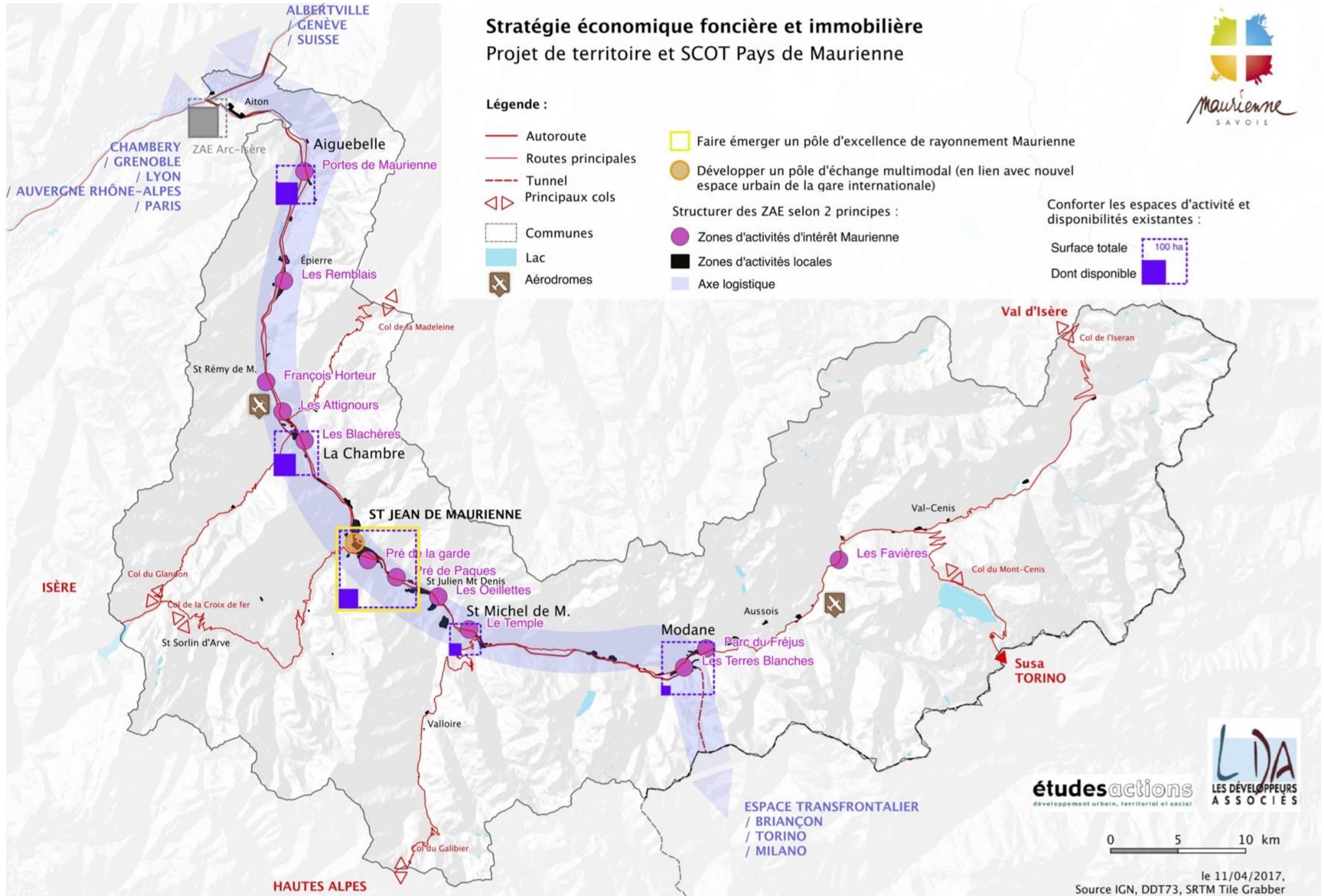
-  Faire émerger un pôle d'excellence de rayonnement Maurienne
-  Développer un pôle d'échange multimodal (en lien avec nouvel espace urbain de la gare internationale)

Structurer des ZAE selon 2 principes :

-  Zones d'activités d'intérêt Maurienne
-  Zones d'activités locales
-  Axe logistique

Conforter les espaces d'activité et disponibilités existantes :

- Surface totale  100 ha
- Dont disponible 





#### ➔ ORIENTATION 2 : Soutenir une politique entrepreneuriale innovante, solidaire et interconnectée

La sphère productive encore bien présente sur le territoire est en recherche de valeur ajoutée. L'ambition de la Maurienne est de s'appuyer sur sa culture humaniste et entrepreneuriale qui participe aux « communs » que partagent les Mauriennois pour répondre aux mutations en cours et à venir.

La Maurienne est une zone d'emploi à taille modeste mais active, à proximité de territoires en développement. Les dynamiques économiques locales sont très hétérogènes d'une communauté de communes à l'autre, composant aujourd'hui des « micro-régions » distinctes travaillant plutôt «côté à côté» qu'en recherche de stratégie et visibilité Maurienne.

Malgré un recul de l'emploi industriel, le poids de ce secteur reste important et l'image qu'il véhicule persiste. C'est un atout pour attirer de nouveaux entrepreneurs.

La structure économique revêt plusieurs déficits : parité homme-femme, taux d'encadrement, secteur des services. Aujourd'hui le tertiaire est devenu le moteur de l'emploi, avec une forte progression du tourisme, des services, de l'économie présentielle et de l'économie sociale. L'innovation, économique, sociale, environnementale peut devenir un ressort et un moteur pour diversifier les activités, renouveler les pratiques et ouvrir des partenariats, en appui aux démarches et dispositifs en place.

- Objectif 1** ➔ Prendre en compte les chantiers Lyon-Turin pour dynamiser le tissu économique de la Maurienne
- Se positionner à l'échelle Maurienne auprès des opérateurs et partenaires du Lyon-Turin pour organiser et soutenir la montée en puissance des travaux (accueil des entreprises, besoins en compétences, formation...)
  - Anticiper le « pic des chantiers » entre 2020 et 2025
- Objectif 2** ➔ Favoriser l'émergence de projets intégrant les besoins plus spécifiques des jeunes et de la population senior encore en âge de travailler
- Capturer une partie des flux domicile-travail d'entrée de vallée en direction du sillon alpin en accompagnant l'émergence et la création d'activités
  - Renforcer une politique d'accueil à l'égard des « primo-arrivants » et des « jeunes » en cohérence avec une politique d'attractivité globale
- Objectif 3** ➔ Soutenir le développement des activités de l'économie sociale, solidaire, circulaire et créer des passerelles avec les secteurs conventionnels
- Objectif 4** ➔ Faire de l'immatériel une ressource stratégique de l'économie
- En axant l'effort sur des secteurs insuffisamment développés
  - Par un renforcement de la mise en réseau entre acteurs
  - Par l'innovation sociale au cœur du développement économique
  - Par le renforcement du partage des informations avec le développement de BIG DATA sur le territoire, en lien avec l'excellence numérique Maurienne
- Objectif 5** ➔ Faire de la Maurienne un lieu de rencontre et de centralité entre Lombardie, Piémont, Auvergne-Rhône-Alpes
- Elargir les réflexions et certains projets à l'ensemble de la Maurienne, dans le cadre des programmes transfrontaliers.
  - Intégrer la nouvelle gare internationale de la Maurienne comme un atout et fer de lance pour un positionnement entrepreneurial volontairement ouvert sur l'Italie et Auvergne-Rhône-Alpes...



#### → ORIENTATION 3 : Conforter le rôle économique de l'agriculture rurale, alpine et solidaire de Maurienne

L'ensemble des acteurs du territoire reconnaît le rôle primordial que joue l'agriculture en Maurienne : un **système agro-pastoral particulièrement adapté au territoire** avec un équilibre et une optimisation des différents espaces et une valorisation réussie des ressources naturelles locales.

C'est une **agriculture dynamique** avec un produit phare, l'AOP Beaufort et une recherche de qualité (lait, labels/fromages, viandes). Elle est aussi marquée par la **pluriactivité**, avec une présence forte d'activités complémentaires comme le tourisme, l'agro-environnement. Son **organisation professionnelle est structurée**.

L'accentuation du vieillissement des chefs d'exploitation depuis 10 ans **questionne la pérennité du système** : outils collectifs mis en place (organisation professionnelle); taux faible de nouvelles installations. Les déséquilibres s'accroissent.

Le **foncier agricole est également particulièrement morcelé et soumis à de nombreux conflits d'usages** avec des pressions importantes notamment en fond de vallée et aux abords des stations.

Cette orientation vient en articulation avec la n°2 du défi 1 qui doit garantir le devenir du foncier agricole et pastoral identifié comme un « commun ».

#### Objectif 1

➔ **Maintenir les exploitations et les filières en place par la préservation du foncier agricole stratégique**

- Garantir les conditions de fonctionnement de l'activité agricole et accompagner les mutations
- Préserver les outils collectifs afin de valoriser le matériel présent sur les exploitations et le savoir-faire des agriculteurs. Favoriser leur renouvellement

#### Objectif 2

➔ **Renforcer et élargir la politique d'accueil pour favoriser la pérennisation des exploitations en place, l'installation de nouveaux agriculteurs et la diversification des activités**

#### Objectif 3

➔ **Optimiser la valorisation des produits en développant la commercialisation en circuits-courts**

- En lien avec les démarches en cours, notamment le programme LEADER

#### Objectif 4

➔ **Accompagner une pluri-activité telle que agro-tourisme-services, agro-énergie, pour un développement complémentaire de filières locales en cohérence avec une dynamique globale Maurienne**



➔ **ORIENTATION 4 : Se positionner comme un territoire de ressourcement, authentique, à taille humaine « Made in Maurienne »**

### Objectif 1

➔ **«Un territoire de ressourcement, authentique, à taille humaine » : affirmer ce positionnement Maurienne et étirer les « ailes » de saisons**

Depuis plus de 10 ans, **le secteur tourisme connaît une très forte croissance des emplois.**

Le **modèle de l'économie touristique reste centré sur les stations et le ski** (7.5M de nuitées en 2004, dont 4,7M journées skieurs).

La **fréquentation estivale** (35% de l'année) est en baisse mais reste **plus forte que sur les destinations voisines**, notamment grâce au **vélo** et au caractère **« montagne préservée »**.

**Peu de liens vallée / montagne** et peu de diversification encore engagée. L'activité tourisme est ainsi confrontée à un véritable défi de « mutations », adaptation au changement climatique, requalification des stations, anticipation et évolutions des attentes et besoins de la clientèle...

L'objectif est d'anticiper l'évolution des demandes des clientèles et le changement climatique. Il s'agit pour cela d'affirmer un positionnement authentique, qui préserve et profite du caractère « à taille humaine » des sites de Maurienne, pour se diversifier et proposer des produits de ressourcement proches des valeurs de la Maurienne, été comme hiver :

- **Favoriser les liens** et complémentarités entre fond de vallée, stations et espaces naturels d'altitude ;
- **Conforter le positionnement « vélo »** de la Maurienne par des aménagements mode doux (circuits de découverte des patrimoines, itinéraire cyclable en fonds de vallée...) reliant les principaux bourgs centres et donnant accès aux grands cols mythiques...
- **Valoriser l'Arc et ses rives**, de sa source à la confluence avec l'Isère, en soutenant des projets innovants, de moindre impact environnemental
- **Se diversifier par le développement d'activités nouvelles :**
  - o Des produits «glisse» nouveaux autour d'un encadrement « cocoon » (en particulier pour des populations étrangères très éloignées de la tradition du ski par exemple)
  - o Optimisation et diversification des activités pleine nature
  - o Des projets liés au développement des énergies renouvelables
  - o Tourisme-santé et bien-être, thermalisme : en appui sur les richesses environnementales et patrimoniales de la Maurienne
  - o Valorisation de la qualité des produits locaux, de l'artisanat, des commerces, des circuits courts.



➔ **ORIENTATION 4 : Se positionner comme un territoire de ressourcement, authentique, à taille humaine « Made in Maurienne »**

### Objectif 2

➔ **Adapter le parc d'hébergements aux nouvelles attentes et besoins des touristes, en cohérence avec le positionnement Maurienne :**

- **Priorité donnée à la réhabilitation et à la remise sur le marché :**  
afin de maintenir l'attractivité et le volume de lits marchands, en modernisant les hébergements existants et en facilitant leur commercialisation
- **Diversifier, renouveler et territorialiser une offre nouvelle d'hébergements pour anticiper et répondre aux attentes nouvelles et aux évolutions sociétales :**
  - ✓ en priorité « chaud » et durablement marchand (hôteliers, para hôteliers)
  - ✓ dans une logique de diversification de l'offre (qualité et taille des logements) et en renforçant les typologies sous représentées (hôtels, centres de vacances, campings avec bungalows et chalets...) en fonds de vallée ou dans des secteurs jugés déficitaires
  - ✓ en recherche de complémentarités (fonds de vallée / stations par exemple)

**L'essor des stations ces 20 dernières années est fortement lié à la construction de résidences de tourisme,** boostée par les programmes de défiscalisation. Environ 165 000 lits touristiques (23% de résidences de tourisme et seulement 2% d'hôtels), dont 41% des lits étaient non marchands en 2014.

Le **parc d'hébergements touristiques marchands s'érode** (fin de baux). Les nouveaux lits ont maintenu la fréquentation ces 10 dernières années mais ne l'ont pas développée.



#### → ORIENTATION 4 : Se positionner comme un territoire de ressourcement, authentique, à taille humaine « Made in Maurienne »

#### Objectif 3

➔ **Optimiser, valoriser et compléter les équipements existants pour un accueil toute saison en intégrant l'exigence du développement durable et les effets du réchauffement climatique**

- **Moderniser, compléter les équipements en place**, dont liaison de domaines skiables existants, y compris avec les territoires limitrophes. Ceci sera conditionné à une **analyse multicritères** intégrant :
  - o la contribution au positionnement touristique affirmé par le SCoT,
  - o le degré de maturité du développement des stations, et l'équilibre économique à moyen et long terme
  - o la capacité et l'équilibre du territoire, notamment par la préservation des éléments patrimoniaux et une gestion durable des ressources naturelles (dont l'eau et l'énergie)
  - o et la cohérence avec les autres orientations.
- **Desservir depuis les gares en fonds de vallée les domaines skiables existants** pour favoriser des modes de déplacements performants et respectueux de l'environnement

#### Objectif 4

➔ **Poursuivre et renforcer la mise en réseau des structures et des acteurs à l'échelle Maurienne et leur professionnalisation**

- Mutualiser les compétences et les savoir-faire entre les opérateurs touristiques et du commerce local
- Impulser un dialogue territorial entre les acteurs du tourisme pour soutenir les synergies locales intégrant les problématiques d'emploi, de compétences, de professionnalisation
- Créer des passerelles et des interactions entre les activités économiques locales (tourisme/bois ; tourisme/industrie ; tourisme/agriculture...) en appui à l'objectif 1
- Développer les solidarités entre les intercommunalités et entre communes pour conforter une approche globale plus stratégique à l'échelle Maurienne

Le développement des **domaines skiables** de Maurienne est pour partie très **dépendant des investissements publics** (43% des investissements réalisés sur les remontées mécaniques ces 10 dernières années proviennent des collectivités territoriales).

56% des nuitées sont concentrées sur janvier et février.

Les répercussions de l'activité touristique sont particulièrement



#### → ORIENTATION 5 : Promouvoir l'utilisation des ressources locales

##### Objectif 1

#### ➔ Optimiser l'utilisation des ressources hydrauliques du territoire :

- Améliorer l'efficacité des installations existantes et la gestion de l'eau à l'échelle vallée
- Développer de nouvelles installations hydrauliques hors grands barrages, (exemple : micro centrales hydroélectriques...)
- Conditionner les nouveaux projets à un niveau de qualité écologique (maintien de la morphologie du cours d'eau, débits, biodiversité, foncier agricole...) et socio-économique (projet global, emploi local)

##### Objectif 2

#### ➔ Développer les filières renouvelables avec du potentiel pour permettre la transition énergétique du territoire :

- **Créer une filière bois** pour optimiser la gestion de la ressource forestière : valorisation du bois mitrillé, filière courte pour bois de chauffage (économie circulaire...), développement du bois construction
- **Développer l'utilisation du solaire**, en cohérence avec la préservation du paysage et du patrimoine bâti.
- **Développer les solutions de géothermie verticale** dans la nappe de l'Arc en entrée de vallée, secteur avec un aquifère de fort potentiel
- **Favoriser le développement de filières innovantes** : hydrogène, petit éolien, valorisation énergétique des déchets, méthanisation, turbinage de l'eau...
- Porter des projets publics exemplaires et s'appuyer sur les partenaires locaux pour réaliser et entretenir les installations d'énergies renouvelables

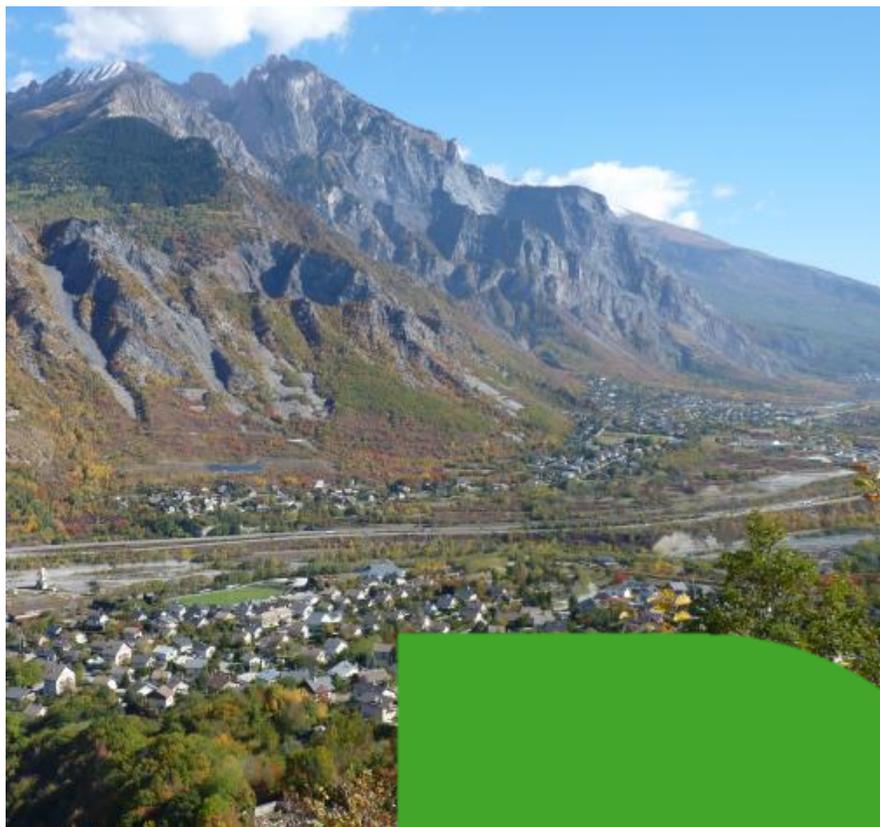
##### Objectif 3

#### ➔ Optimiser l'utilisation et le réemploi des ressources du sol pour un développement écoresponsable

- Valoriser l'utilisation des ressources locales dans la commande publique (matériaux de construction : bois, gypse...).
- Valoriser localement les déblais liés au chantier du Lyon-Turin.
- Créer des centres de traitement et de recyclage des déchets inertes
- Favoriser la réalisation de schéma de conciliation des usages de l'eau

La Maurienne dispose de nombreuses ressources dont le gisement est inégalement exploité : bois, solaire, hydraulique, géothermie, éolien, roches et minéraux...

- *Un potentiel hydraulique encore important et un équilibre à surveiller pour préserver la qualité écologique des cours d'eau.*
- *De nombreux gisements locaux disponibles pour renforcer un mix énergétique et réduire la dépendance du territoire aux énergies fossiles.*
- *Valoriser les énergies renouvelables en maîtrisant les incidences de leur exploitation sur l'environnement.*
- *Des gisements de minéraux stratégiques à une échelle nationale, dont l'organisation des filières locales est nécessaire pour optimiser leur exploitation.*



**HABITER UNE  
"VALLÉE - MÉTROPÔLE  
RURALE ALPINE"  
ACCESSIBLE**

**DEFIN 3**

- 1. Affirmer et structurer une armature urbaine multipolarisée en rapport avec les modes de vies des habitants et adaptée aux enjeux futurs**
- 2. Organiser les fonctions commerciales sur la vallée de la Maurienne, en cohérence avec l'armature urbaine et le développement de nouvelles pratiques sociales et sociétales**
- 3. Promouvoir un urbanisme où il fait bon vivre privilégiant le renouvellement urbain et qui participe à la transition énergétique**
- 4. Relever le défi d'une mobilité rurale innovante et durable**
- 5. Composer avec les risques et limiter les nuisances**



#### AVANT-PROPOS

La Maurienne a connu une forte baisse de sa population au début du 20<sup>ème</sup> siècle puis dans les années 1970, contrairement à d'autres territoires touristiques de montagne en Rhône-Alpes.

Depuis une décennie, la population totale est quasi stable, mais il existe de fortes disparités territoriales.

Porte de Maurienne et Canton de la Chambre, en entrée de vallée, connaissent ainsi un rythme de croissance élevé soutenu à plus de 80 % par l'apport migratoire. Cœur de Maurienne-Arvan, Maurienne Galibier et Haute-Maurienne-Vanoise connaissent pour leur part des rythmes inverses et un solde migratoire déficitaire sur les trois principaux pôles urbains de Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Michel-de-Maurienne et Modane pourtant les mieux dotés en services.

#### La Maurienne « Vallée-Métropole-rurale alpine » accessible

Une notion forte et innovante pour affirmer le caractère spécifique de la Maurienne : la «vallée-métropole-rurale-alpine »

- ✓ Impulser une dynamique qui bénéficie à l'ensemble du territoire et de ses habitants
- ✓ Apporter une visibilité à la Maurienne et lui donner une place au niveau régional et transfrontalier
- ✓ Enclencher un profond renouvellement urbain des centres bourgs
- ✓ Renforcer les solidarités vallée/altitude

L'ambition est de retrouver une attractivité démographique et résidentielle qui concerne l'ensemble du territoire, permettant aux populations actuelles de s'y maintenir (les jeunes, les familles, les personnes âgées) et à d'autres populations de s'y installer.

Cet objectif retranscrit la volonté de retrouver à minima une stabilité démographique sur Cœur-de-Maurienne - Arvan, Maurienne-Galibier et Haute-Maurienne-Vanoise (notamment dans les centres bourgs), et de conserver une progression démographique modérée sur Porte-de-Maurienne et Canton de La-Chambre.

Cette ambition inscrite dans le SCoT se traduira par l'accueil de 110 à 120 nouveaux habitants par an, soit environ 46 000 habitants en 2030.

Pour renouveler l'attractivité du territoire, la reconquête de centres-bourgs vivants sera nécessaire avec un profond renouvellement urbain, de nouvelles formes d'habitat et par la maîtrise des extensions urbaines pour préserver les espaces agricoles et naturels.

Cette stratégie repose sur un concept de « vallée-métropole, rurale, alpine » accessible. Le SCoT affirme une armature urbaine multi-polarisée et organisant les fonctions commerciales, en rapport avec l'occupation, l'étendue, le relief de la vallée et les nouveaux modes de vie et d'habiter.



#### ➔ ORIENTATION 1 : Affirmer et structurer une armature urbaine multipolarisée en rapport avec les modes de vies des habitants et adaptée aux enjeux futurs

##### Objectif 1

➔ **Conforter la centralité de Saint-Jean-de-Maurienne pour les services supérieurs nécessaires à l'ensemble du territoire et affirmant la Maurienne dans son environnement régional et transfrontalier :**

- Les services supérieurs sont notamment ceux liés à la santé, la formation, l'enseignement supérieur, la culture, le commerce spécialisé en grandes surfaces, ...
- la future gare internationale sera un élément moteur de ce projet : infrastructure accompagnée d'un projet urbain et de développement.

##### Objectif 2

➔ **Structurer 5 pôles de vie majeurs permettant d'habiter la vallée et valorisant la Maurienne**

- Ces pôles de vie majeurs, à conforter ou à structurer, constitueront des sites privilégiés de développement de l'habitat incluant logement, service, mobilité, prenant appui sur une gare. Leur requalification nécessitera des actions lourdes et volontaristes de renouvellement urbain capables de changer progressivement et sensiblement leur image et, à travers eux, celle de la Maurienne. Il s'agit **d'agglomérations intercommunales** au sens de la continuité de l'urbanisation :

**Aiguebelle/ Randens**, à organiser

**La Chambre/ Saint-Martin-sur-La-Chambre/ Saint-Avre/ Saint-Etienne-de-Cuines/ Sainte-Marie de Cuines**, à organiser

**Saint-Jean-de-Maurienne/ Hermillon/ Villargondran/ Saint-Pancrace/ Jarrier**, à conforter

**Saint-Michel-de-Maurienne/ Saint-Martin-d'Arc**, à conforter

**Modane/ Fourneaux**, à conforter

- Pour **Modane** : son rôle de Porte d'Italie (tunnel, gare, services frontaliers) et de la Haute-Maurienne-Vanoise sera un élément moteur de son renouvellement urbain.
- Développer une **notion globale d'habiter, vecteur d'attractivité et de qualité** qui comprend le logement et l'hébergement, répondant à la diversité des besoins, mais aussi les notions de **services aux habitants et aux entreprises**, de commerce, de mobilité multimodale, de loisirs, de culture.

L'armature urbaine de la Maurienne est marquée par le relief et le développement des infrastructures de transport en fond de vallée. Elle a connu, au cours des dernières décennies, des mutations rapides : délaissement des centres anciens concentrant vacance de logements et de commerces, étalement périurbain, essor des stations.

Absence de réelle centralité avec une masse critique suffisante. Seules 3 communes dépassent les 2000 habitants, **aucune ne compte plus de 10 000 habitants.**

**Très forte saisonnalité** du territoire, qui peut accueillir jusqu'à 200 000 personnes lors des pics touristiques.

Outre sa situation stratégique, le territoire bénéficie d'une **accessibilité remarquable** (infrastructures de communication et de transports internationales) et de tunnel routiers



→ **ORIENTATION 1 : Affirmer et structurer une armature urbaine multipolarisée en rapport avec les modes de vies des habitants et adaptée aux enjeux futurs**

**Objectif 3** ➔ **Structurer des pôles relais, en fond de vallée et en montagne, répondant aux besoins quotidiens des habitants**

- **Pôles relais existants à conforter** : Epierre, Saint-Rémy-de-Maurienne, Saint-Julien-Mont-Denis, Saint-Sorlin-d'Arves, Valloire, Aussois, Val-Cenis (nouvelle commune), dont quatre **supports de stations**
- **Pôle relais à structurer** : Aiton compte tenu de la présence et de la venue prévisible d'emplois : centre pénitentiaire, Arc-Isère et son extension

**Objectif 4**

- **Confirmer les villages comme 3<sup>ème</sup> maillon de cette armature urbaine : capacité d'accueil plus limitée, au bénéfice des bourgs ou de hameaux importants**
- Leur développement est davantage porté par des besoins d'habitat et d'activités locaux.
- Leur capacité d'accueil et de développement est plus limitée compte tenu de leur faible poids démographique, de leurs conditions de desserte, de leur environnement naturel et agricole, du faible niveau de services aux habitants actuels et futurs.
- L'urbanisation doit privilégier la réhabilitation ou le renouvellement du bâti existant ; les extensions urbaines doivent rester limitées.
- Plusieurs villages sont **supports de stations** : Saint-François-Longchamp, Saint-Colomban-des Villard, Le-Corbier, La-Toussuire, Saint-Jean-d'Arves, Albiez-Montrond, Les-Karellis, Valmeinier, Orelle, La Norma, Bessans, Bonneval. Leur développement est davantage porté par le tourisme.

La desserte en transport en commun se dégrade et l'accès aux secteurs d'altitude est parfois peu aisé notamment en intersaison.

Forte dépendance des ménages au véhicule individuel.

Territoire âgé dont le vieillissement s'accroît. En 2040, 1 habitant sur 2 en Maurienne devrait avoir plus de 55 ans !

Une concentration des services et de l'essentiel de l'offre commerciale dans les principaux bourgs centres.

Le relief marqué et la présence de risques naturels technologiques liés aux transports terrestres, à l'industrie et aux barrages rendent le foncier aménageable très prisé, avec de nombreux compromis à trouver entre les usages.

# Armature urbaine

## Projet de territoire et SCOT Pays de Maurienne

### Légende

- Voie ferrée
- Autoroute
- Routes principales
- - - Tunnel
- ◁ ▷ Principaux cols
- ▭ Communes
- Bâti
- Lac
- Gare TGV et TER
- Gare TER

À structurer :    À conforter :

- (red dashed) Pôles de vie majeurs
- (orange dashed) Pôles relais
- (green dashed) Villages
- ◆ (blue) Stations touristiques
- (orange) Services supérieurs

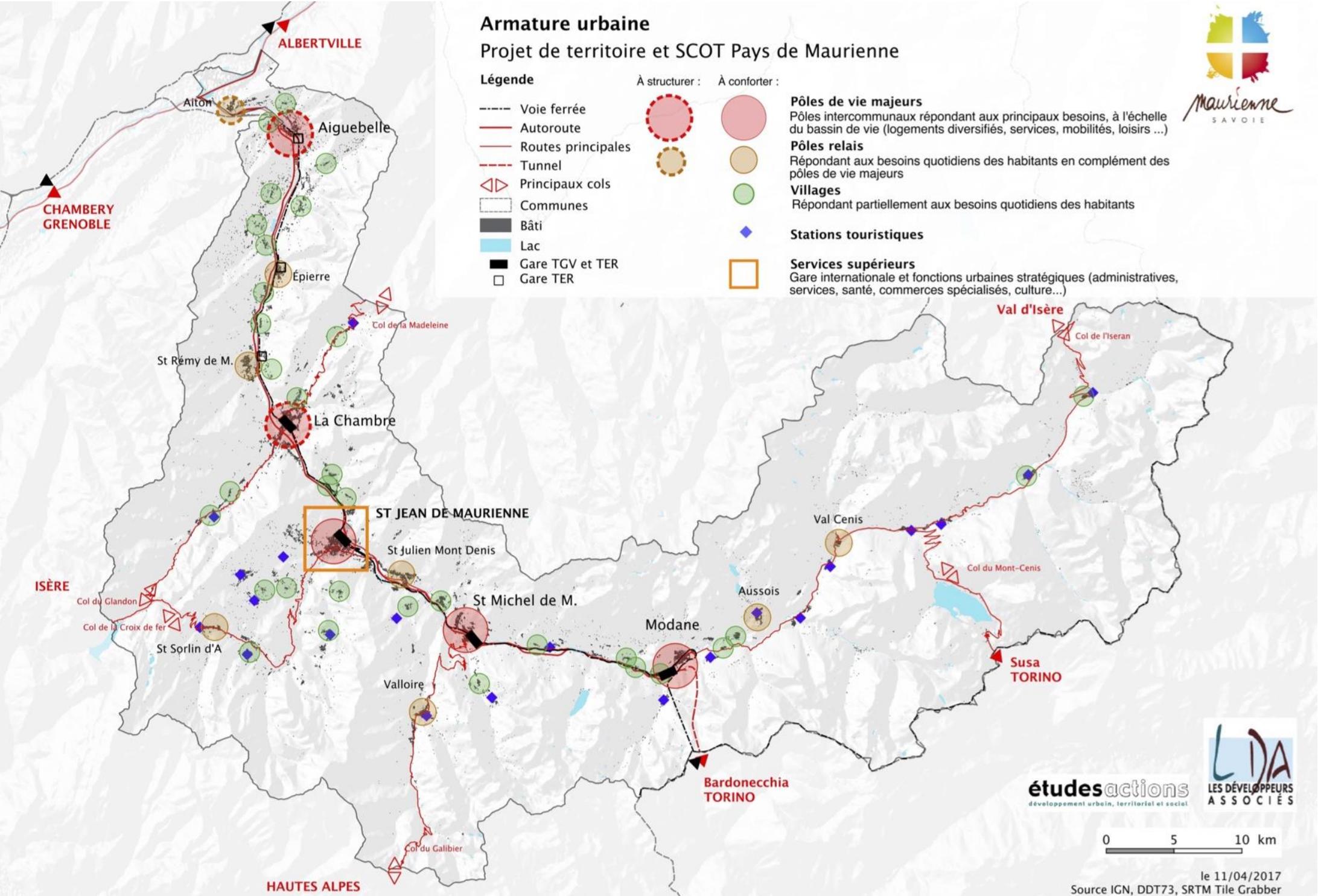
**Pôles de vie majeurs**  
Pôles intercommunaux répondant aux principaux besoins, à l'échelle du bassin de vie (logements diversifiés, services, mobilités, loisirs ...)

**Pôles relais**  
Répondant aux besoins quotidiens des habitants en complément des pôles de vie majeurs

**Villages**  
Répondant partiellement aux besoins quotidiens des habitants

**Stations touristiques**

**Services supérieurs**  
Gare internationale et fonctions urbaines stratégiques (administratives, services, santé, commerces spécialisés, culture...)





➔ **ORIENTATION 2 : Organiser les fonctions commerciales sur la Vallée de la Maurienne, en cohérence avec l'armature urbaine et le développement de nouvelles pratiques sociales et sociétales**

**Les enjeux concernant l'offre commerciale ne s'expriment pas en termes de renforcement quantitatif mais en termes qualitatifs et d'organisation spatiale de l'offre.**

Les pratiques de consommation évoluent fortement et rapidement, en profondeur : retour en centre-ville ; e-commerce ; circuits courts ; conjugaison offre commerciale et services ; offre commerciale et culturelle... Il ne s'agit plus simplement d'un acte « simple » d'achat mais de tout un ensemble de services, de fonctions voire même de valeurs qui s'intègrent à cet acte.

**Globalement, le territoire montre un fonctionnement commercial plutôt multipolaire, autour des bassins de vie, véritable appui pour une offre de commerce et de services de proximité.**

L'offre en stations progresse mais reste très liée à la saisonnalité.

La Maurienne est également confrontée à une **problématique cruciale de dévitalisation des centres**, avec une vacance importante des locaux en centres bourgs.

### Objectif 1

➔ **Développer une armature commerciale équilibrée et hiérarchisée confortant l'armature urbaine et assurant l'ensemble des besoins de consommation des populations (habitants et touristes) :**

- **Redynamiser le tissu commercial des centres urbains** (pour des cœurs de ville attractifs) et rechercher des complémentarités avec les pôles commerciaux par une approche « urbaine »
- **Maîtriser, adapter et limiter le développement commercial dans les zones d'activité existantes** tout en intégrant l'exigence d'une consommation économe des espaces
- **Préserver** les équilibres et les complémentarités entre les 5 pôles majeurs tout en développant des synergies à l'échelle Maurienne
- **Définir la vocation « commerce »** du pôle tertiaire, en proximité du pôle multimodal de St Jean de M. en cohérence avec le projet urbain de la ville

### Objectif 2

➔ **Moderniser l'équipement commercial et améliorer la qualité et la lisibilité de cette offre comme un enjeu d'attractivité**

- Favoriser la **mixité** des fonctions, en renforçant l'insertion dans l'environnement urbain
- Développer davantage la **notion de lieu de vie et de divertissement** (en périphérie comme en centre urbain), de « parcours marchand »...
- Proposer une réglementation de publicité au niveau des 5 pôles majeurs.
- 

### Objectif 3

➔ **Favoriser le développement de concepts commerciaux innovants plus adaptés aux réalités d'un territoire rural et répondant aux nouvelles pratiques et attentes des consommateurs**

- Stimuler la création d'activités et d'emploi y compris le commerce d'itinérances
- Renouveler une offre de qualité à taille humaine en apportant des « services multiples » : une offre plurielle en circuit-court
- Favoriser les « marchés » alimentaires, forains y compris culturels et artistiques et les ventes directes de produits locaux.
- 

### Objectif 4

➔ **Soutenir l'animation commerciale et les logiques de coopération et de mise en réseau des professionnels**



→ **ORIENTATION 3 : Promouvoir un urbanisme où il fait bon vivre en privilégiant le renouvellement urbain et qui participe à la transition énergétique.**

#### Objectif 1

➔ **Produire une offre nouvelle de logements attractifs et de qualité, adaptés aux besoins actuels et futurs de tous les habitants**

- **Engager des actions lourdes de renouvellement urbain sur les ilots stratégiques en cœur de ville ou de bourgs,**  
dont l'offre en logements ne répond plus à la demande, dont le bâti nuit à l'attractivité globale : mobilisation de moyens concrets adaptés (fonciers et immobiliers notamment...) et une programmation à 10-15 ans maximum pour commencer à produire des effets significatifs améliorant leur image.
- **Réhabiliter et adapter le parc privé et public existant,**  
en priorisant la reconquête du parc vacant, pour le maintenir à niveau et lui redonner de l'attractivité.
- **Faciliter le parcours résidentiel avec une alternative crédible à la maison individuelle, notamment pour les jeunes, les familles, les personnes âgées :**
  - ✓ Produire des logements adaptés à la diversité des besoins actuels et futurs : maintien à domicile, logements de petite taille, statut locatif ou accession abordable, habitat participatif, offrant performance énergétique et communications numériques...
  - ✓ **Privilégier le logement et l'hébergement des personnes âgées** dans une notion large de la notion d'habiter, intégrant notamment la question des **services** (dont médicaux et paramédicaux) et du **lien social**.

**L'urbanisation récente a surtout été marquée par l'essor de l'immobilier de loisirs en altitude et du pavillonnaire périurbain en entrée de vallée et à la périphérie des principaux bourgs, notamment sur des versants ensoleillés.**

En corollaire, le parc de logements anciens en centre-ville ou en centres-bourgs est délaissé, marqué par une vacance importante et une perte d'attractivité.

Parfois la réhabilitation est difficile, trop coûteuse. Le renouvellement urbain (démolition reconstruction) peut s'avérer préférable pour promouvoir une urbanisation nouvelle plus performante : opérations simples ou mixtes proposant logements, commerces, services, activités compatibles avec l'habitat

Le rôle du parc existant, privé ou public, est essentiel en raison du nombre important d'installations qu'il génère, à l'occasion des changements de propriétaire ou de locataire. Il convient donc de le maintenir à niveau et de l'adapter aux modes d'habiter futurs : taille, confort, accessibilité, possibilité de maintien à domicile, énergies, coût des loyers ou d'achat...



➔ **ORIENTATION 3 : Promouvoir un urbanisme où il fait bon vivre en privilégiant le renouvellement urbain et qui participe à la transition énergétique.**

**Objectif 2** ➔ **Développer de nouvelles formes urbaines pour soutenir l'attractivité et la transition énergétique de la Maurienne dans une approche d'urbanisme de projet (approche globale)**

- Développer en priorité l'urbanisme des zones bien desservies par les réseaux de transports collectifs, en particulier développer un urbanisme proche des gares et des nœuds de transport
- Optimiser les tissus urbains existants par requalification et densification (dents creuses...), favoriser les greffes urbaines des constructions nouvelles (démolitions-reconstructions ciblées, rénovation)
- Développer de nouvelles formes bâties : notamment l'habitat intermédiaire dont la volumétrie se rapproche des bâtiments anciens de Maurienne, *éco-quartiers, opérations mixte habitat et activités non nuisantes...*

**Objectif 3** ➔ **Maitriser et densifier l'urbanisation pour limiter la consommation de foncier**

- Limiter la consommation foncière en privilégiant l'urbanisation dans les pôles urbains (pôles de vie et pôles relais), stations, villages. Leurs extensions sont justifiées par un projet de diversification de l'offre d'habitat, d'hébergement touristique ou d'activités, prenant en compte la sensibilité des milieux naturels ou agricoles auxquels elles portent atteinte.
- Pour les activités économiques, les usages sur deux niveaux ou plus sont à promouvoir, en permettant des activités à usage de bureaux ou de service en étage
- Maitriser les extensions urbaines le long des voies et aux entrées de bourgs et de villes, pour préserver des coupures d'urbanisation et valoriser la perception des espaces agricoles ou naturels

Un des enjeux est d'offrir un habitat de qualité, en milieu urbain, répondant aux besoins de la population actuelle et attractif pour des populations nouvelles, pouvant offrir une réelle alternative à l'habitat individuel.

Les nouvelles pratiques d'urbanisme à promouvoir doivent être plus performantes en matière d'environnement et d'énergie (économie foncière, économie d'énergie, énergies renouvelables, accès aux transports collectifs et multimodaux), mais aussi plus performantes sur les plans économique et social (logements abordables adaptés aux ressources et à la typologie des ménages, à leurs parcours résidentiels, à la diversité des besoins...).



### → ORIENTATION 3 : Relever le défi d'une mobilité rurale innovante et durable



Un territoire doté d'infrastructures de transports exceptionnelles et transfrontalières, mais dont la desserte en transport en commun se dégrade.

Cette orientation vise notamment à valoriser durablement l'atout que représente la desserte ferroviaire du territoire :

- pour offrir une alternative à l'usage individuel de l'automobile
- les gares constituent un point d'appui puissant pour une **desserte multimodale du territoire**, par une offre en transport en commun ou en auto-partage.

Le projet vise également à anticiper la mise en service de la gare internationale de Saint-Jean-de-Maurienne et du Lyon-Turin, qui doit préserver une qualité de desserte depuis les principales gares du territoire, en complément de celle principale de Saint-Jean-de-Maurienne.

En l'absence de gare, des pôles multimodaux (transports en commun, covoiturage, modes doux...) sont également à promouvoir, notamment dans les pôles relais identifiés.

L'enjeu est donc de favoriser les mobilités alternatives pour les déplacements quotidiens et touristiques.

- Objectif 1** → **Organiser une mobilité et intermodale**  
 Pour desservir les différents pôles et stations, relier les pôles majeurs entre eux, accéder aux métropoles régionales ou italiennes
- Promouvoir des **pôles multimodaux**, existant ou à créer, prenant appui sur les gares et haltes ferroviaires, gares routières et lieux de covoiturage
  - Intégrer la mobilité douce, le transport à la demande, voire les téléportés, ainsi que l'accueil et les services aux usagers.
- Objectif 2** → **Etoffer l'offre de transport alternative à l'usage individuel de la voiture pour les déplacements quotidiens et saisonniers**
- **a) Maintenir et optimiser l'offre de transport en commun** en fond de vallée ainsi qu'entre les pôles de vie majeurs et les stations.
  - **b) Faciliter l'auto-partage**, les transports à la demande, notamment par l'aménagement des espaces sécurisés de parkings et d'attente
  - **c) Conforter les modes doux** (notamment cyclable) pour des **usages quotidiens** et favoriser le stationnement dans les pôles multimodaux
  - **d) Développer un itinéraire cyclable** de fond de vallée d'Aiton à Bonneval, principalement à destination des cyclotouristes et cycloportifs.
- Objectif 3** → **Inciter les visiteurs à emprunter des modes de transports alternatifs**
- Maintenir et optimiser l'offre de transport en commun entre fond de vallées et station (TGV Neige, navettes, covoiturage...)
- En cohérence avec le positionnement touristique souhaité, évaluer la pertinence et faisabilité de téléportés vers certaines stations, notamment celles situées proches de gares et dont les voies d'accès sont exposées à des risques naturels.
- Objectif 4** → **Anticiper la mise en service de la gare internationale de Saint-Jean-de-Maurienne et du Lyon-Turin**
- Provoquer un dialogue d'anticipation concernant les schémas d'offre ferroviaires associés à la gare de Saint-Jean-de-Maurienne (à la fois les TGV, les TGV Neige et les TER)
  - Soutenir la création d'une plateforme de ferroulage en périphérie lyonnaise, et maintenir la plateforme de ferroulage actuelle de Bourgneuf-Aiton.



#### → ORIENTATION 5 : Composer avec les risques, les réduire et limiter les nuisances

##### Objectif 1

#### ➔ Se prémunir des risques naturels, importants en territoire de montagne

- Poursuivre la démarche de prévention du risque inondation et entreprendre des actions de gestion à l'échelle Maurienne.
- Améliorer la prise en compte des risques mouvements de terrain et avalanches dans les documents d'urbanisme notamment en regard des effets du réchauffement climatique.
- Prendre en compte le risque radon (secteurs à fort potentiel d'exhalation).

##### Objectif 2

#### ➔ Réduire les nuisances sonores et olfactives dans la vallée, essentiellement liées au trafic de l'autoroute et aux industries

- Renforcer la démarche de feroutage existante afin de limiter le trafic poids lourds sur l'A43 et la RD1006
- Valoriser les démarches en cours pour améliorer la qualité de l'air (covoiturage, modes doux, changement des systèmes de chauffage)

##### Objectif 3

#### ➔ Prendre en compte les pollutions extérieures pour les projets d'urbanisation future

- Identifier les sites en activité qui nécessiteront un traitement ultérieur pour la dépollution des sols
- Améliorer la prise en compte des risques technologiques dans les documents d'urbanisme, pour les installations ne faisant pas l'objet d'un PPRT (sites SEVESO seuil bas, ICPE...).
- Soutenir les techniques innovantes de dépollution et de requalification (traitement par les plantes...).

La Maurienne, territoire de montagne au **relief marqué**, est soumise à de **nombreux risques naturels** (inondation, avalanche, mouvement de terrain..).

La vallée est fortement impactée par les **nuisances** ainsi que des **risques technologiques** liés aux industries et grands barrages.

**Le foncier aménageable est très prisé**, avec de nombreux compromis à trouver entre les usages. La prise en compte des risques et nuisances est nécessaire avant la réalisation d'une urbanisation nouvelle.

L'accueil de nouvelles activités doit être compatible avec une urbanisation à proximité.

La reconversion des sites pollués est en enjeu pour la réduction de la consommation foncière.

Les évolutions des risques liées au réchauffement climatique sont à anticiper.

DEFIN 4

**ORGANISER  
UNE GOUVERNANCE  
PERFORMANTE  
ET OUVERTE**

- 1. Faire vivre les solidarités territoriales à l'échelle Maurienne**
- 2. Construire et diversifier les coopérations inter-territoriales pour affirmer la Maurienne dans son environnement transfrontalier et régional**





## AVANT-PROPOS

Malgré la diversité des « visages » de la vallée, la référence à « l'entité » Maurienne est très forte. La gouvernance territoriale s'appuie sur la mise en place depuis de nombreuses années du Pays Maurienne, aujourd'hui porté par un syndicat mixte.

L'existence du Syndicat Pays de Maurienne depuis 2000 a démontré l'intérêt d'un positionnement stratégique et opérationnel à cette échelle. L'ambition est **d'aller plus loin dans la performance territoriale** et d'**améliorer la cohérence stratégique, l'efficacité des dispositifs et politiques publiques** décidés par le territoire et/ou déclinés sur le territoire.

Les acteurs locaux, habitants, socio-professionnels rencontrés soulignent une attente de coopération de projet plus large, plus organisée, qui se fonde sur une **vision partagée de la Maurienne et qui préserve ses spécificités, ses atouts tout en intégrant la complexité de sa géographie.**

La Maurienne **manque de taille critique et d'une organisation territoriale lisible** pour développer une stratégie de territoire efficace (économique, touristique, mobilités...) et affirmer une véritable marque identitaire.

### Faire vivre les solidarités à l'échelle Maurienne

- ✓ **Aller plus loin dans la performance territoriale et la capacité de dialoguer et de coopérer**
- ✓ **Conforter la montée en puissance du portage politique à l'échelle Maurienne pour répondre aux enjeux prioritaires et aux nouvelles compétences**
- ✓ **Impulser une inter-communauté de projets et de services**
- ✓ **Anticiper et accompagner les transitions en cours**
- ✓ **Se doter de méthodes de travail plus collaboratives et coopératives**



#### → ORIENTATION 1 : Faire vivre les solidarités territoriales à l'échelle Maurienne

Les perceptions issues de la concertation avec les acteurs sur une gouvernance et une coordination insuffisantes à l'échelle Maurienne sont à rapprocher des évolutions sociales et sociétales : attentes pour une participation plus active dans les projets, nouveaux modes de collaborations, approche systémique et non plus verticale, transversalité et pluridisciplinarité, etc.

Il s'agit également de trouver la bonne échelle pour répondre aux enjeux de mobilités, de stratégie économique ou touristique, de solidarités territoriales pour être en capacité d'agir.

Les acteurs souhaitent également une meilleure prise en compte de l'ensemble des parties prenantes dans la réflexion amont des projets et de leur déclinaison, une volonté de « mieux se connaître » et de développer des pratiques de travail communes. Il ne s'agit pas de « faire la même chose partout », la diversité est un atout à intégrer, mais de chercher une plus grande cohérence dans l'action et donc une plus grande efficacité.

La question de l'innovation et de l'expérimentation dans les processus de travail et de collaboration est un moteur essentiel pour réussir ce « pas de plus collectif ».

#### Objectif 1

#### ➡ Renforcer une inter-communauté de projets et de services à l'échelle Maurienne avec l'intention de devenir à moyen terme une seule et même collectivité « Maurienne »

- Conforter la montée en puissance du portage politique à l'échelle Maurienne et la prise de compétences nouvelles ciblées.
- Elaborer des outils de veille et d'observation à l'échelle Maurienne.

#### Objectif 2

#### ➡ Mettre en place une nouvelle gouvernance sur des enjeux prioritaires et complexes, nécessitant une méthode de travail spécifique pour dialoguer et négocier avec l'ensemble des parties prenantes

- Les friches et espaces mutables
- La question du feroutage à moyen et long terme
- Les « mobilités » et dessertes à l'échelle de la Maurienne
- Le projet Lyon-Turin notamment pour maintenir la desserte actuelle et anticiper la future desserte en amont et aval de St Jean-de-Maurienne
- La stratégie de développement économique
- GEMAPI
- Ouvrages hydrauliques (renouvellement concessions)
- Aménagement et développement des agglomérations intercommunales (pôles de vie)

#### Objectif 3

#### ➡ Favoriser une politique partenariale diversifiée et élargie

- Développer des dispositifs de gouvernance et de dialogue territorial qui renforcent les coopérations et les solidarités à l'échelle Maurienne entre collectivités, acteurs publics, privés, habitants...
- Développer des nouvelles méthodes de travail, plus transversales, plus collaboratives
- Promouvoir de nouvelles formes de contractualisation
- Encourager l'innovation et les démarches expérimentales qui favorisent les participations, et améliorent les savoir-faire locaux, en termes d'habitat durable, de mobilités, d'agriculture, d'activités économiques, de connaissances, de préservation et valorisation des « communs »...



→ **ORIENTATION 2 : Construire et diversifier les coopérations inter-territoriales pour affirmer la Maurienne dans son environnement transfrontalier et régional**

Pour être en capacité de ne plus « subir » les pressions extérieures et devenir acteur des opportunités actuelles et à venir, la Maurienne doit penser et décliner la gouvernance à plusieurs échelles.

La dimension inter-territoriale, sans oublier son positionnement transfrontalier, est ainsi à intégrer comme un ressort pour affirmer la Maurienne dans des partenariats régionaux, départementaux, transfrontaliers...

#### Objectif 1

##### ➔ Renforcer la Maurienne dans son positionnement transfrontalier

- Programme transfrontalier ALCOTRA par exemple
- Projet Lyon-Turin (maintien des gares, TGV neige...)

#### Objectif 2

##### ➔ Engager ou renforcer les collaborations, les alliances avec les territoires voisins

- Impulser des projets communs avec les SCoT voisins : voie verte des cols par exemple ; domaines skiables ; réhabilitation et remise en marché des hébergements touristiques ; déplacements...
- Favoriser les échanges, la coordination, la dimension inter-territoriale de certains projets : sur les questions de sécurité en montagne par exemple, Centre des Tunnels de Modane, sur les mobilités et le maintien des dessertes ferroviaires des vallées alpines, sur des démarches en cours comme le projet de PNR Belledonne...



### Une inter-communauté de projet

Projet de territoire et SCOT Pays de Maurienne

#### Légende

Intercommunauté de projet

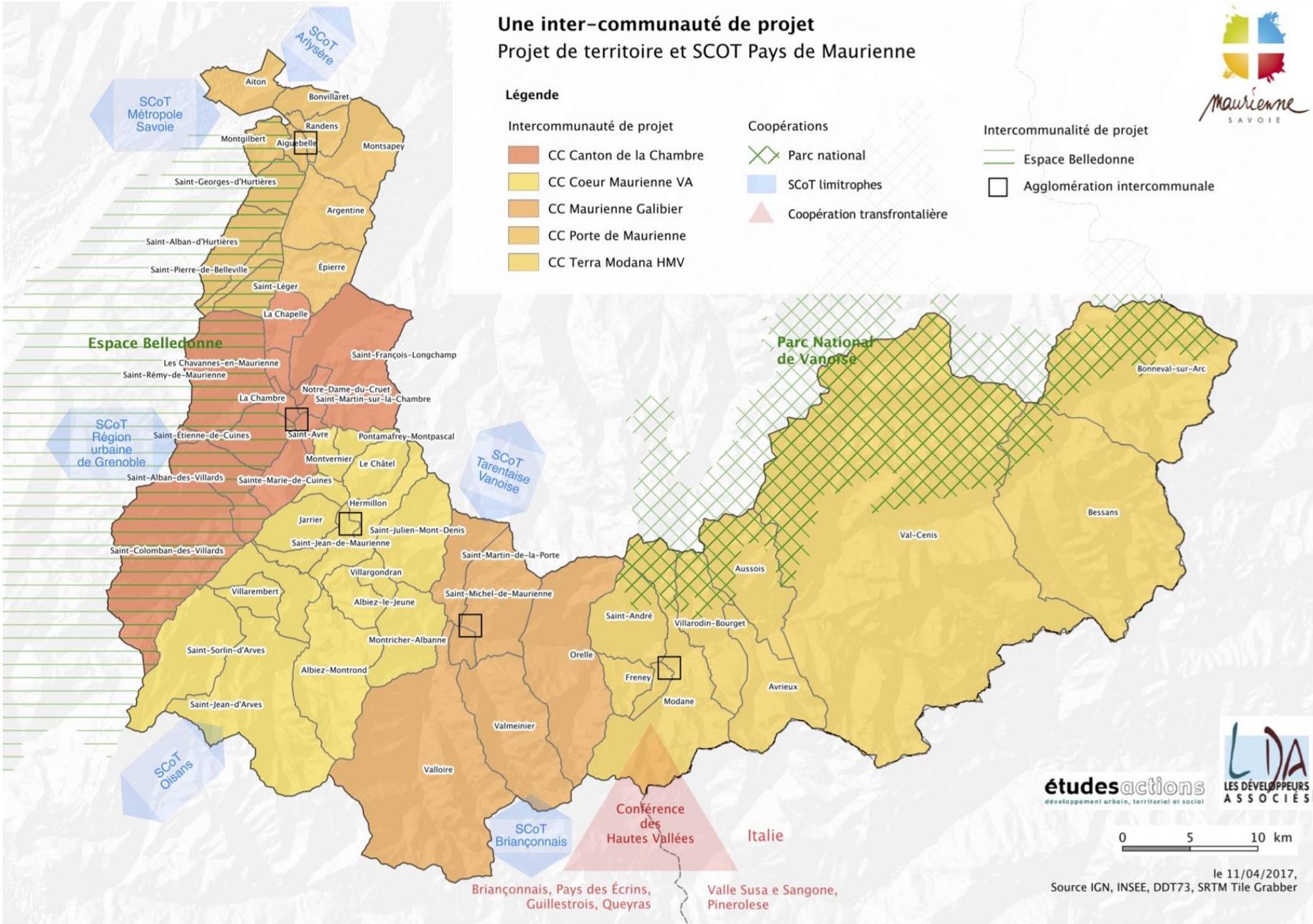
- CC Canton de la Chambre
- CC Coeur Maurienne VA
- CC Maurienne Galibier
- CC Porte de Maurienne
- CC Terra Modana HMV

Coopérations

- Parc national
- SCoT limitrophes
- Coopération transfrontalière

Intercommunalité de projet

- Espace Belledonne
- Agglomération intercommunale



le 11/04/2017,  
Source IGN, INSEE, DDT73, SRTM Tile Grabber